

DETECTIVE

LE PLUS GRAND
HEBDOMADAIRE
DES FAITS DIVERS

8^e Année — N° 329

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES
14 Février 1935

DIRECTEUR :
Marius LARIQUE

L'ÉNIGME DU CABANON ROSE

Uranie Teste (ci-contre), vieille paysanne de Saillans, dans la Drôme, découvrit un matin son amant, Louis Bertrand, pendu dans une cave. Le malheureux, victime de la malignité de tout un village, avait été accusé de l'assassinat d'un de ses voisins. Mais il était innocent de ce meurtre hallucinant et inexplicable.

(Lire, pages 2 et 3, les sensationnelles révélations de notre envoyé spécial à Valence, Emmanuel CAR.)



46483

Valence (de notre envoyé spécial).

Le père Révol disparut brusquement, à cinq heures du soir, le mardi 20 novembre 1934, jour de foire à Saillans.

Saillans est une bourgade isolée, aux allures savoyardes, qui se blottit, aux confins des Alpes dauphinoises, sous le massif de Roche-Courbe. Les eaux vertes et chantantes de la Drôme coupent en deux le village et, sur les pentes abruptes qui dominent le torrent, s'étendent, à perte de vue, en hauteur, les vignobles fameux où se récolte la « clairette » de Die, un des meilleurs vins de France.

C'est dans ce décor tranquille de cépages et de rochers que le père Révol avait voulu terminer ses jours. Un curieux homme qu'Albert Révol. Né en 1865, près de Valence, il avait passé trente ans, comme employé de chemin de fer, à la gare de Lyon, à Paris. Sa vie avait été sans histoires, mais non sans malheurs. Un de ses fils était mort sur le front, en 1916. Quelque temps avant de prendre sa retraite, le père Révol avait vu, à son bras, sa femme se faire broyer, en pleine rue par un tramway. Il s'était donc retiré seul à Saillans, où il possédait une humble maison d'un étage, sur la place d'Araize.

Sa pension de retraité, l'allocation que lui versait, pour son fils mort, le ministère des Finances et l'importante somme que les compagnies d'assurances avaient été condamnées à lui payer assuraient au père Révol une vieillesse sans soucis. Mais le retraité était rongé par deux vices inguérissables : l'amour de l'argent — il prêtait à usure — et l'amour des femmes.

Et c'était justement de lui dont on s'entretenait, le mardi 20 novembre, jour de foire, quand le père Révol pénétra en souriant dans le café Peyrard.

Il pouvait être 16 h. 30. La nuit tombait. Pour ce jour de fête au pays, le retraité avait revêtu son complet de velours brun, à côtes. Il était coiffé d'une casquette et sa montre, un antique oignon, boursofflait la poche de son gilet.

Révol salua la nombreuse clientèle du débit, d'un geste familier, et s'approcha du petit groupe attablé près du comptoir. Il y avait là : Richard, Joubert, Allard et Louis Bertrand, ex-livreur d'une grande maison de meubles, que l'ancien cheminot avait connu à Paris.

— Tu payes une pinte, Révol ? demanda quelqu'un.

Et le retraité, qui n'était pas tous les jours aussi avare que la rumeur publique l'assurait, répondit :

— Pas de refus, mais je suis pressé.

Il commanda un broc de « clairette », serra les mains qui se tendaient, plaisanta un instant et, vers 17 heures, gagna la porte sans saluer personne, comme à son habitude.



Ci-dessus, à droite : l'énorme branche de mûrier qui servit à assommer le père Révol (ci-dessus), et la brouette qu'utilisa l'assassin pour transporter le cadavre.

— Sûr qu'il a un rendez-vous d'argent ! dit un des hommes attablés.

— Ou qu'il va trousseur un jupon ! ajouta Louis Bertrand, en clignant de l'œil.



Des jours, des semaines, passèrent sans qu'on revît le père Révol. Comme le bonhomme avait souvent manifesté le désir de se rendre chez ses cousins, à Saint-Julien-en-Quint, dans le Vercors, on pensa qu'il était parti là-bas, sans prévenir. C'était bien là un coup de sa façon. Mais un détail déconcertait ses voisins et ses locataires, les époux Raoux. Les volets des deux pièces occupées par le retraité étaient restés ouverts. Lui, prudent au point de ne jamais sortir avec plus de quelques francs en poche, n'avait pu laisser ainsi derrière lui, pour un si long temps, ses persiennes brimbalantes à tous les vents. Ou était-il ?

M. Reynaud, secrétaire à la mairie de Saillans, s'inquiéta. Les cousins du Vercors n'avaient pas reçu la visite de leur parent. Le frère d'Albert Révol, capitaine de gendarmerie en retraite, à Toulon, déclara à son tour qu'il ne l'avait pas vu. On alerta Dunkerque, où se trouve la tombe du fils de Révol, tué à l'ennemi. Personne ne s'était présenté au cimetière.

Circonstance invraisemblable, personne ne songea qu'il pût être mort chez lui. Il fallut que, à la fin de décembre, les époux Raoux entendissent, une nuit, marcher au-dessus de leur tête — ils habitent juste en dessous des pièces où logeait le retraité — pour que les autorités se décidassent à intervenir.

La porte du logement de Révol n'était point fermée. Il n'y avait personne dans les deux pièces. Aucune mauvaise odeur n'y flottait. L'éphéméride que le vieillard effeuillait avec soin portait encore la date du 20 novembre, jour de sa disparition. Si, de toute évidence, le retraité n'avait pas vécu là depuis cette date, plusieurs indices prouvaient qu'il était revenu chez lui, en quittant le café Peyrard, le jour de la foire. En effet, la grosse montre qu'il portait au café était là, sur une cheminée, près de son porte-monnaie. Son veston de velours à côtes traînait sur le lit non défait. Enfin, une assiette de soupe servie, couverte de poussière, était demeurée sur la table, près du fourneau. Tout laissait supposer que le père Révol était brusquement sorti de chez lui, pour n'y plus rentrer, en paletot d'intérieur et en casquette, le mardi 20 novembre, à l'heure du souper.

Mais, alors, que signifiaient les pas entendus, la veille, dans le logement du père Révol ? Rien ne paraissait avoir été volé ; pourtant, un étranger, un assassin peut-être, était venu là, avec la clef du disparu. Le problème changeait. L'hypothèse d'un crime prenait corps.

Le second et dernier fils d'Albert Révol, qui habite à Paris, apprit ces faits troublants et accourut. Il trouva intact le magot du vieillard et, parmi une masse de papiers et de lettres, il dénicha six reconnaissances de dettes, établies au nom de six habitants fort honorables de Saillans, des gens que l'on n'osait ni soupçonner, ni interroger.

Deux mois plus tard seulement, le voile se déchira.

Le 17 janvier, Louis Bertrand, qui relevait d'une maladie de trois semaines, entra à la gendarmerie.

— Voilà ! déclara lentement Bertrand : le jour de l'An, j'allai visiter, pour me promener, un coin de vigne que je possède, à la Tuillière, de l'autre côté de la Drôme, à cinq cents mètres de la gare. Ayant constaté que mes plants de figuier étaient gelés, je décidai d'aller en tailler d'autres autour d'un

vieux figuier qui se trouve derrière le Cabanon rose. C'est ainsi que nous appelons, à la Tuillière, une maisonnette en plein champs appartenant au laitier Laurent. En passant devant le cabanon, je sentis une odeur épouvantable. La porte de la bicoque, toujours ouverte, était close. Je la poussai et je reculai, épouvanté. J'avais aperçu, allongé sur le dos et tout pourri, le corps de mon ami Révol.

— Et vous avez attendu dix-sept jours pour venir nous raconter ça ?

— J'ai hésité, j'ai eu peur...

— Peur de quoi ?

— Ça, je ne puis pas vous le dire !...

Remettant à plus tard le soin d'éclaircir cette bizarre attitude, les gendarmes coururent au plus pressé.

La petite caravane arriva, essoufflée, devant le tragique Cabanon rose. C'était bien, comme Bertrand l'avait décrite, une maisonnette de cultivateur, au milieu d'un champ de



La famille Raoux s'étonna que Révol partit sans fermer ses volets.



M. Morinqui, la nuit, perçut le bruit d'une brouette qu'on roulait.



seigle, sous les branches d'un figuier, à mi-distance de la ligne du chemin de fer et de la route de Crest, sur les pentes cépées du massif de Roche-Courbe. Mais quelle curieuse maison, minuscule, de quatre mètres de long sur trois de large, avec ses murs soigneusement crépis et peints en rose tendre ! On a l'impression, en la voyant, non d'une bastide provençale, mais d'un mignon pavillon de rendez-vous, d'une véritable « folie » d'autrefois.

Le cadavre du malheureux Révol était bien étendu en long, à droite de la porte, la tête complètement noire. Mais ce qui frappa les enquêteurs, dès leur entrée, ce fut que le corps était sur le ventre, et non sur le dos, et qu'il ne dégagéait aucune mauvaise odeur. Une voix murmura :

— C'est une histoire de femme, pas de doute !

Cette remarque était instinctivement venue à l'idée de tous ceux qui étaient présents. En effet, si l'extérieur du cabanon faisait penser à un lieu de rencontres galantes, l'intérieur en donnait la certitude. Sur le plâtre des quatre murs, un pinceau malba-

bile avait peint de ces fresques d'un érotisme naïf, comme on en voit dans les maisons closes de province. Au fond, face à la porte, deux femmes nues, l'une planant dans un ciel de fleurs, l'Amour ; l'autre, titubant sur un panier de raisins, l'Yvesse. Sur le mur de droite, un couple d'amoureux dévêtus de façon équivoque ; sur le mur de gauche, deux soldats en culotte rouge caressant une « nounou » aux seins opulents. Le tout dans le plus pur style 1900. A terre, un épais lit de luzerne sèche. Et cet extraordinaire chalet, ouvert à tout venant, était situé à flanc de montagne, dans un coin perdu de la Drôme.

— Révol est mort ici, au cours d'un rendez-vous ! reprit un des témoins. Lui seul devait y venir, en cette saison...

Mais le docteur Illaire, qui examinait de près la tête du vieillard, aux cartilages déjà dénudés, arrêta ce bavardage. Il se releva et déclara :

— Révol a été assassiné. On lui a asséné, derrière la tête, un terrible coup, avec une bûche sans doute, qui lui a enfoncé la boîte crânienne sur une longueur de vingt centimètres. Les os de l'occiput se sont repliés dans la cervelle.

Or, les murs du cabanon ne portaient pas la plus petite giclure de sang. On ne découvrit, sous le lit de luzerne, aucun épanchement sanguin. Le corps ne s'était pas vidé là. L'autopsie, effectuée le lendemain, confirma cette impression.

— Le corps de Révol a été apporté dans le cabanon, plus d'une semaine après le crime, précisa le médecin légiste de Die. Les moisissures qui recouvraient la plaie et les mains du cadavre me permettent de dire que cet homme a d'abord été enfermé, un

L'ÉNI



La cabane isolée où l'on découvrit la brouette tachée de sang.



Les murs sont décorés de peintures d'un érotisme désuet et naïf.

Le « Cabanon rose » évoque les folies de jadis aux rendez-vous galants.

long moment, dans un endroit humide et sans air.
L'affaire devenait hallucinante.



Les gendarmes et le juge Bègue, de Valence, s'en revinrent au *Cabanon rose* aussitôt après avoir recueilli les précieuses conclusions du docteur. La maisonnette n'a pas de cave. Où donc avait-on pu enfermer le corps du retraité ? Les premières maisons du bourg sont à huit cents mètres. Par contre tout autour du cabanon s'élèvent d'autres bicoques, moins décoratives sans doute, mais tout aussi propices à un meurtre. On décida de les explorer une à une.

L'idée était bonne. Dans une maisonnette située à deux cents mètres de là, et appartenant au même propriétaire, M. Laurent, les enquêteurs découvrirent une brouette et une échelle courte maculées de débris de cervelle, ayant vraisemblablement servi au transport du corps. A côté, appuyée au mur, une forte branche de mûrier à laquelle adhéraient, retenues par du sang coagulé, de fortes touffes de cheveux gris. C'était, sans doute aucun, l'arme du crime. Pas d'éclaboussures de sang, là non plus. L'assassinat n'avait pu être perpétré que dans une maison du village où le père Révol avait été attiré en veston d'intérieur, dans la tenue négligée où on l'avait retrouvé. Et cela écartait presque l'hypothèse d'une aventure galante terminée tragiquement.

Un témoin, le cafetier Morin, dont l'estaminet est situé près de la gare, sur le chemin qui mène au *Cabanon rose*, vint dire : — A la fin de décembre, une nuit de brouillard, vers les deux heures, ma femme et moi avons entendu courir, sous nos fenê-

tres, un homme en sabots qui poussait une brouette très lourdement chargée et qui se dirigeait par ici. Je me levai, mais déjà, il avait disparu dans la brume.

Ce noctambule au pas pesant était-il le même qui pénétra, un soir, dans le logement de l'assassiné ? A coup sûr, c'était un habitant du village. C'était là qu'il fallait chercher, maintenant.

Déjà, les mauvaises langues prononçaient, pour être celui de l'assassin, le nom d'un des débiteurs du père Révol. Mais les gendarmes avaient, en tête, un autre nom : celui de Bertrand. L'inconcevable attitude de l'ancien livreur formait contre lui une grave présomption de culpabilité. Puis il y avait ses contradictions, ses variations.

— Doucement ! mes amis, conseilla le juge. Le long retard apporté par Bertrand à faire sa déposition n'est pas une preuve contre lui. En attendant l'enquête de la Brigade Mobile de Lyon, interrogez-le si vous voulez, mais soyez prudents !

Les gendarmes tenaient à leur piste. Ils entreprirent Bertrand. Le 18, le 19, le 20 janvier, de neuf heures du matin à sept heures du soir, se relayant, ils lui firent subir un douloureux grilling moral. Ils l'accusaient ouvertement.

— Non, ce n'est pas moi qui ai tué Révol ! répétait sans trêve Louis Bertrand. J'étais son meilleur ami. Je ne lui ai jamais emprunté d'argent, j'ai des économies et, en novembre, j'avais encore un cheval valide qui me permettait de faire du camionnage.

— Révol courtisait ta femme ?

— Malgré sa fatigue, Bertrand éclatait de rire.

— Vous êtes fous ! J'ai soixante ans et je me suis mis en ménage avec une vieille femme de six ans plus âgée que moi. Uranie

Teste, ma compagne, a une vraie tête de sorcière, un nez crochu, une jambe paralysée ; elle est sèche comme un échalas. Révol, lui, aimait la jeunesse...

— On a trouvé chez toi des bâches et des linges pleins de sang.

— Oui. Le 2 janvier, j'ai dû abattre mon cheval qui s'était blessé à l'écurie avec son licol. L'équarrisseur n'en voulant pas, j'ai dû le dépecer.

— Si ton cheval s'est blessé, c'est qu'il reniflait un cadavre sous le fumier de son écurie.

— Vous savez bien que les vêtements de Révol n'ont pas été souillés par du fumier.

— Enfin, tu as peur ? Tu as un secret ?

— Oui, mais cela n'a rien à voir avec Révol.

Et cette joute épuisante se prolongea pendant trois jours. Les oisifs du village, massés devant la gendarmerie, attendaient, en hurlant, les aveux du « soupçonné ». Lorsqu'on le voyait sortir libre, des huées s'élevaient et le poursuivaient. Se bouchant les oreilles des deux mains, Bertrand se sauvait à toutes jambes en gémissant :

— Pauvre de moi ! Pauvre de moi !

Le 21 janvier, Bertrand ne se présenta pas à la gendarmerie à l'heure indiquée. On se rendit chez lui. La porte était close. Uranie Teste, sa vieille maîtresse, parcourait le bourg, en pleurant, comme une folle.

— Ils me l'ont tué ! « Mon Louis » s'est pendu dans la cave... Il était innocent !... Car Louis Bertrand, le pendu, est innocent.

Aujourd'hui, d'autres témoins parlent. M. Barnier, patron de l'ancien livreur, déclara :

— Il aimait boire la pinte, mais c'était un travailleur et un brave homme.

M. Bruyer, l'aubergiste, m'a avoué : — Bertrand était un simple. Son suicide est pour moi la preuve qu'il n'est pas coupable. Un assassin capable de véhiculer un cadavre sait tenir tête aux gendarmes et n'attend pas un mois pour produire un témoignage qui le rendra suspect.

Le fils de l'assassiné, M. Paul Révol, est si peu certain du suicide du coupable qu'il maintient la prime de 5.000 francs offerte à celui qui fera découvrir le véritable assassin de son père. Et les gendarmes, qui ont désormais la certitude que Bertrand n'a pas agi seul, s'apprentent à interroger son camarade habituel de cabaret.

Bertrand fut-il le complice du meurtrier ? Est-ce là son secret ? Non encore. Ce terrible secret, trente témoins me l'ont révélé. Le voici.

En 1900, le patron de Bertrand, le boucher Michel, de Crest, disparut aussi, en des circonstances troublantes. Bertrand fut soupçonné, interrogé, arrêté, puis, après un non-lieu, il fut mis en surveillance pendant deux ans. Or, le boucher avait, paraît-il, fait une fugue.

— Si jamais je devais encore être soupçonné dans une autre affaire, j'aimerais mieux me tuer ! avait alors déclaré Bertrand.

Découvrant le cadavre de Révol, craignant d'être inquiété, l'ancien livreur s'était d'abord tu. Sa conscience l'obligea à parler. Il fut menacé, accusé. Il a tenu parole. Il s'est tué.

Et le père Révol demeure invengé ! Un lourd et effrayant secret enveloppe à jamais le *Cabanon rose*, accroché comme une mignardise au flanc sévère du massif de Roche-Courbe.

Emmanuel CAR.

LE MYSTÈRE DU CABANON ROSE

Horoscope Gratuit

Vous ne devez plus ignorer VOTRE DESTINÉE

Le célèbre professeur KEVODJAH, le grand astrologue hindou, affirme que chacun peut améliorer son sort et atteindre le bonheur en connaissant son avenir.



Soul initié aux rites séculaires orientaux et fidèle à la tradition de ses ancêtres, il offre de mettre sa science au service de l'humanité. Il vous renseignera sur les personnes qui vous entourent, vous guidera pour réaliser vos desirs et réussir dans vos entreprises : affaires, mariage, spéculations, héritages...

Il connaît également les secrets de l'Inde mystérieuse qui vous permettront de vous faire aimer sûrement de l'être choisi.

Si vous voulez profiter de cette offre gratuite envoyez-lui de suite vos Nom, adresse, date de naissance, et vous recevrez sous pli discret une étude de votre destinée dont vous serez émerveillé. (Joindre 2 fr. pour frais d'écriture.)

Professeur KEVODJAH, service VAH, 80, rue du Mont-Valérien, SURESNES, Seine.

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane



affranchir lettres 1.50 cartes post. 0.90

100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements Demandez de suite notre catalogue français gratuit. MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)

UN CAS DE CONSCIENCE

Guérison d'un ulcère d'estomac vieux de six ans

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de tous ceux qui souffrent de l'estomac la lettre que M. D... de Lyon, nous écrit :

« Ma conscience me fait un devoir de vous féliciter de votre Poudre Maclean qui m'a guéri d'un ulcère de l'estomac dont je souffrais depuis six ans. Tous les médecins que j'ai vus me conseillaient une opération et ceci après avoir tout fait. Toutefois, en désespoir de cause, j'ai encore essayé votre Poudre Maclean et, aujourd'hui, je ne regrette pas d'en avoir fait usage car les douleurs ont complètement disparu et je peux manger à mon goût. »

La Poudre Maclean est également souveraine pour les autres affections de l'estomac, telles que : acidité, aérophagie, digestions difficiles, etc... Si vous en êtes atteint, n'hésitez pas à essayer dès aujourd'hui cette merveilleuse poudre. Demandez à votre pharmacien un flacon de Poudre Maclean pour l'estomac portant la signature : « ALEX-C-MACLEAN ».

RÈGLES douloureuses, irrégulières, normalisées par la FANDORINE. CHATELAIN, 2, r. de Valenciennes. Paris. 8.50, f^o 9 fr.

POUR TOUS

LES ÉCRASEURS ET LEURS VICTIMES

Il nous faut reprendre la lutte contre ces meurtriers sans scrupule, qui s'appellent les « chauffards » et spécialement les « chauffards » qui se moquent des conséquences des accidents qu'ils ont provoqués.

C'est un scandale, qui ne peut subsister que grâce à l'incroyable indifférence des pouvoirs publics, alors qu'il suffirait, pour y mettre fin, d'un tout petit article de loi qui obligerait tout automobiliste à s'assurer auprès d'une compagnie offrant des garanties réelles de solvabilité.



Aux mains d'un « chauffard », l'automobile est un engin dangereux.

Le nombre des accidents croît chaque jour ; le développement de la circulation rend cette progression inévitable ; au risque qui augmente doit correspondre une protection renforcée. Il reste des veuves, des orphelins, de vieux parents dont le soutien a disparu, bêtement tué, et qui n'ont plus dans leur détresse qu'un recours illusoire contre ces malfaiteurs publics que nous voulons prendre à la gorge.

Quiconque se sert d'une automobile a, entre les mains, un engin dangereux ; il connaît le danger qui, par sa faute, son imprudence, peut occasionner un préjudice considérable. La mo-

ralité, l'honnêteté élémentaires commandent à ce détenteur d'un péril virtuel de faire en sorte que l'accident, s'il se produit, soit neutralisé. C'est précisément la raison d'être de l'assurance.

Mais omettre volontairement de prendre cette garantie, c'est par avance se désintéresser des victimes éventuelles qu'un excès de vitesse, une distraction d'un instant enverront dans l'éternité. Cette omission implique un tel mépris de la vie humaine, qu'elle nous apparaît comme le signe d'une mentalité impie et que le législateur doit châtier avec la dernière rigueur. Tout accident, même simplement matériel, occasionné par un automobiliste non assuré, devrait être puni d'une peine d'emprisonnement ferme, sans circonstances atténuantes, exactement comme le délit de fuite, dont il se rapproche par le souci qu'ont, dans les deux cas, les coupables d'échapper aux conséquences de leur faute.

Mais s'assurer n'est pas tout ; il faut encore s'assurer auprès d'une compagnie qui paie ; et il y a un certain nombre de sociétés qui ont pour habitude constante de ne jamais décaisser un centime.

Cela est bien connu et, dans les milieux d'assurances, on connaît ces entreprises véreuses qui constituent, à notre avis, un vrai danger, en ce qu'elles font croire, par leur apparence, leurs bureaux, leur organisation, qu'elles offrent un crédit qui n'est que fictif, chimérique.

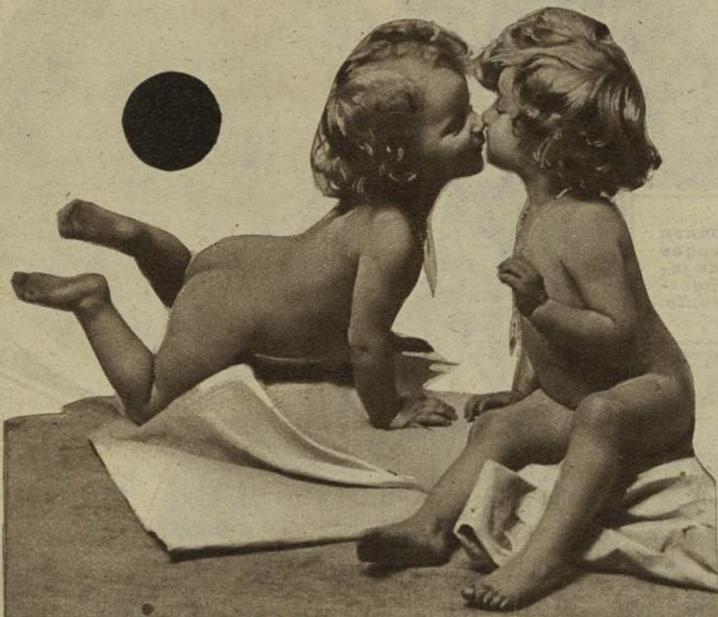
Ce sont des centres d'escroquerie, qui touchent le montant des primes, mais ne versent jamais la moindre indemnité.

Le ministère du Travail qui exerce un contrôle sur les compagnies d'assurances ne peut ignorer ces scandaleux exploiters qui trouvent des clients parce qu'ils les attirent au moyen de primes moins élevées que celles réclamées par les compagnies sérieuses.

L'assuré joue un rôle de dupe : pour le bénéfice d'une petite économie, il n'est, en réalité, pas assuré du tout ; et, quand l'accident arrive, il se heurte à la carence de la société.

Mais, au bout du compte, c'est la victime qui subit tout le contre-coup de ces escroqueries, de ces calculs mesquins ; et c'est elle seule qui est intéressante.

Nous attirons vigoureusement l'attention des Parquets sur cette question, qui préoccupe tous ceux qui risquent, chaque jour, dans la rue, de se faire écraser.



Ils s'amusez comme de petits fous...

La gaieté des petits est le signe d'une bonne santé, car les enfants ne pleurent jamais sans raison : aucun enfant n'a mauvais caractère ! Quand les bébés pleurent, se mettent en colère, ne veulent pas manger, c'est toujours pour une raison de mauvaise santé, presque toujours parce que les Vers les « travaillent », leur causant souvent des maladies dont les conséquences peuvent être très graves. Il faut sauver ces petits : essayez, vous aussi, le bon Vermifuge Lune.



Une simple cure de 3 jours et votre enfant aura de nouveau sourire, fraîches couleurs et santé.

Le bon Vermifuge Lune, enregistré au Laboratoire National de Contrôle des Médicaments sous le N° 675-1, est recommandé par des sages-femmes et approuvé par des médecins.

Les enfants prennent le bon Vermifuge Lune sans le savoir (c'est une poudre) et la cure est dosée scientifiquement pour trois jours. En vente dans toutes pharmacies au prix de 6 frs. Impôt compris.

LE BON VERMIFUGE LUNE

Coûte moins cher que la maladie



25 fr. MONTRE BRACELET

forme ronde, homme ou dame. En argent contrôlé... 39 f. Forme allongée, chromé... 32 f. Dame, plaqué or ou argent. 35 f. Exp. cont. rembours. - Garantie 10 Ans E V JAMS MORTEAU p^o Besançon

L'IVROGNERIE



Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à :

Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219E R), Londres W

Distinctions académiques

Dans l'interminable procès du comte de Civry, qui réclame, devant la première chambre du tribunal de la Seine, environ deux milliards à la Ville de Genève — toute la succession de son grand-père, le duc de Brunswick — on n'aura pas entendu moins de quatre plaidoiries, assorties de répliques, dupliques, et contre-dupliques.

L'un des avocats du comte, M^r Léon Bérard, qui va être prochainement reçu à l'Institut, n'a pas failli à la réputation d'homme spirituel qui est la sienne. Mais le bâtonnier Fourcade, avocat de Genève, ne manque pas d'esprit lui non plus. Il fit sourire le président Frémicourt et les juges lorsqu'il reprocha à M^r Léon Bérard d'avoir, dans sa plaidoirie, employé trop de « distinctions académiques ».

Hobart et les porcs

Jean Hobart, qui détourna le bracelet de Mlle Cotillon et participa, en 1932, au chantage dont elle fut la victime, comparait samedi devant la 11^e Chambre, sous l'inculpation d'abus de confiance, dans une affaire de cochons...

Il s'agissait d'une mirifique entreprise qui devait rapporter aux souscripteurs des sommes énormes, les cochons constituant, pour le portefeuille, une garantie de premier ordre.

Cela rappelait les anciens procès qui, vers 1926, 1927, 1928, amenaient fréquemment devant les tribunaux toute une faune d'escrocs et d'autres animaux, tels que les porcs, les renards et les pauvres cou...ons !...

Maquereau - banquier

Un maquereau était jugé, lundi dernier, devant la dixième Chambre correctionnelle. Pas moyen de nier ;



M^r Léon Bérard plaide pour le comte de Civry.



L'élevage des porcs ne fut pas rémunérateur.



Le souteneur surveillait le « travail » de sa belle.

le rapport des inspecteurs était accablant.

La filature avait permis d'établir le soin particulier avec lequel l'inculpé surveillait les opérations de sa maîtresse et en prélevait intégralement, sous menace de coups, les bénéfices.

— Vous auriez pu au moins laisser quelque chose à votre maîtresse, fit remarquer le président.

— Elle me remettait l'argent de bon cœur, mon président ; comme ça, elle ne risquait pas de se le faire voler ; c'était plus en sécurité...

Le culot du souteneur lui mérita le maximum.

Les « petites » et les « grandes »

Le Sénat irlandais a été saisi d'un projet de loi prescrivant à toutes les jeunes filles âgées de moins de dix-huit ans le port d'un uniforme permettant de les distinguer de leurs aînées.

Cette mesure, qui semble vouloir supprimer la grâce et la fantaisie de la jeunesse, a été conçue par l'austère colonel Moore, auteur d'un projet de réforme judiciaire. Mais en quoi les « jeunes filles en uniforme » pourraient-elles contribuer à l'ordre public et à la préservation des bonnes mœurs ?

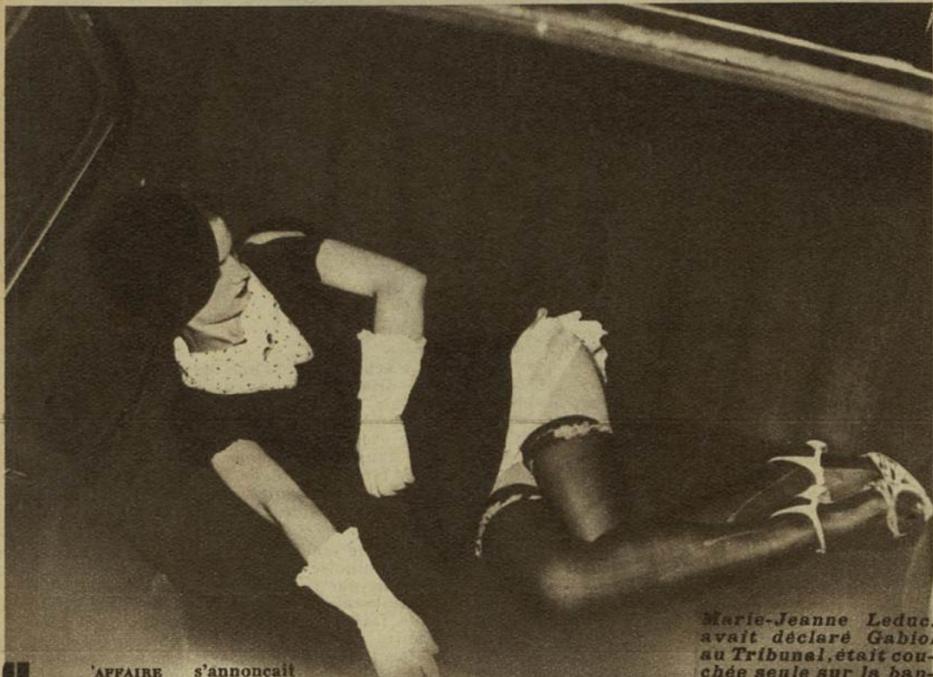
Le colonel Moore n'a pas voulu répondre à cette question, mais le sénateur Oliver St. John Yagarty, fervent partisan du projet, a déclaré :

« Les femmes irlandaises conservent si bien un air de jeunesse qu'elles ressemblent à de toutes jeunes filles ; d'autre part, les adolescentes se font souvent passer pour des jeunes femmes, afin de jouir des privilèges des « grandes ». Il serait temps de fermer les bars et les dancing aux moins de dix-huit ans... Mais comment les reconnaître ?... Le seul moyen est de leur imposer un uniforme qui les empêcherait de nous bernier. »

Pauvres « petites » !...

BONNES MŒURS

TENDRES TRANSPORTS



Marie-Jeanne Leduc, avait déclaré Gabiol au Tribunal, était couchée seule sur la banquette, et son compagnon se trouvait à genoux sur le tapis.

L'AFFAIRE s'annonçait parmi les plus banales qu'expédie chaque jour, à la grosse, la Treizième chambre correctionnelle.

Prévenue : Marie-Jeanne Leduc, une jolie fille, jeune et déjà fanée, la voix douce et pourtant fêlée. Elle pleure et répète comme un gosse :

— C'est pas moi, m'sieu ! C'est pas moi qui l'ai pris !... J'aurais jamais fait ça pour personne, mais surtout pas avec un si gentil garçon !...

Le gentil garçon — plaignant — encaisse le compliment, faute d'autre monnaie, mais son portefeuille avec huit cent cinquante francs n'en est pas moins disparu.

— Si vous me l'aviez rendu, intervient-il, je n'aurais pas porté plainte.

La fille se tord les doigts : — Je pouvais pas vous le rendre, puisque je l'ai jamais eu !

— Enfin, c'est votre système, constate le président. Je ne vous l'aurais pas conseillé. Vous n'avez jamais eu de condamnation, et, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, vous travaillez régulièrement comme domestique.

— Oui, m'sieu, c'était dimanche, jour de congé; maintenant, j'ai perdu ma place. Oh là là ! Oh là là !

Son désespoir est émouvant. M. Frézals, son défenseur, explique :

— Je lui ai d'abord conseillé d'avouer. J'aurais sollicité l'indulgence du tribunal. Mais je me suis depuis convaincu de son innocence et j'espère pouvoir la prouver.

M. Etienne Claude (le plaignant-gentil garçon) est un campagnard de trente ans, le buste râblé, serré dans un veston neuf, vert bouteille, attendant d'une cravate écossaise-rose. Il se déclare célibataire, exerçant la profession d'agriculteur à Chantonay (Loire-Inférieure).

— Vous étiez venu à Paris pour affaires ?

— Non, je voulais faire un vi-

quan.

— Un quoi ?

— Un viquan... du dimanche au lundi, pour me distraire. J'ai rencontré mademoiselle à la gare d'Orsay. Elle avait son billet aller-retour pour Epinay-sur-Orge. Je lui ai vu rater son train de midi. L'employé lui a dit que le prochain partait à 12 heures 59. Je lui ai offert d'attendre dans le hall, à la terrasse du buffet, en prenant l'apéritif. Elle allait chez des amis qui l'attendaient sans l'attendre, parce qu'elle n'était pas

toujours libre pour déjeuner... Mais, aujourd'hui, ses patrons avaient une invitation...

— Venez au fait ! Vous lui avez offert à déjeuner à la buvette.

— Oui, mon président. On avait sympathisé... J'avais un peu forcé la boisson; elle était gaie...

— Et vous aussi, sans doute ? — Oh ! moi, vous savez ! Il m'en faut davantage !... Bref, après le pousse-café, ça nous avait conduit sur le coup de trois heures... Après le cinéma sur les boulevards, je lui ai proposé de m'accompagner à l'hôtel où je descends d'habitude; c'est assez loin, à la porte d'Orléans. A ce moment, j'ai

tâté mon portefeuille dans ma poche-revolver fermée par un bouton. Il y était encore... On est bien resté trois quarts d'heure en taxi. En entrant dans ma chambre, j'avais plus mon portefeuille. « J'aime pas ces blagues-là, que je lui dis, rends-le tout de suite ! » Elle a protesté et pleuré; je me suis fâché. On est allé au poste. Prise de peur, elle a dû le jeter en route. On n'a rien trouvé sur elle.

— Parce qu'elle n'avait rien pris ! riposte M. Frézals. En tout cas, le portefeuille est disparu en cours de trajet dans le taxi, entre les grands boulevards et la porte d'Orléans... J'ai demandé l'audition du chauffeur.

En manteau bleu, roulant sa casquette, les lèvres plissées d'un sourire ironique, Gabiol Henry, 27 ans, chauffeur de taxi, — J'ai rien à dire, j'ai rien vu !... J'ai chargé ces clients devant le Rex; je les ai conduits par les boulevards Sébastopol et Saint-Michel... J'ai voulu leur demander s'ils préféraient un chemin moins encombré, mais ils étaient pas pressés... Ils s'occupaient !...

— Et vous n'avez pas trouvé le portefeuille dans la voiture ? — Ah ! mais non ! Je l'aurais remis au bureau.

Le président. — Vous avez une question à poser au témoin, maître ?

L'avocat. — Le témoin a constaté que les voyageurs « s'occupaient ». Je m'excuse de demander ici une précision que j'estime importante. Comment s'occupaient-ils ?

Le chauffeur, s'esclaffant. — Ah ça !

Le président. — Ils s'embrassaient ?... Ils étaient enlacés ?

Le chauffeur. — Plutôt délacés !... (Il rit.)

L'avocat. — Je demande s'ils étaient assis tous les deux sur la banquette ?

Le chauffeur. — Si ça vous intéresse, je vous dirai que la demoiselle était plutôt couchée seule sur la banquette; le monsieur était à genoux sur le tapis... Je n'aurais pas voulu humilier ce monsieur en rapportant ça, mais puisqu'on m'interroge, je réponds !

L'avocat. — Donc, lorsque vous avez ouvert la vitre pour demander à votre client l'itinéraire qu'il préférait, vous vous êtes aperçu qu'il vous tournait le dos.

Le chauffeur. — Il me tournait plutôt le bas du dos !

L'avocat. — Et la première chose qui vous est apparue, c'est, à gauche, une poche-revolver rebondie. Car il s'agit de savoir si à cet instant monsieur avait encore sur lui son portefeuille !

Le chauffeur (hésitant). — Rebondie ?... Oui !... Je crois bien me souvenir... (Il se décide.) Oui, cette poche était gonflée; monsieur n'avait pas encore été entôlé.

Le président. — Vous en êtes sûr ?... C'est assez grave !

Le chauffeur. — Je ne veux accabler personne !

Le président. — Il ne s'agit pas d'accabler. Vous avez juré de dire toute la vérité.

Le chauffeur. — Alors, je dis tout ! Oui, le portefeuille devait y être à ce moment... C'est à l'hôtel qu'elle a dû faire le coup !

Le plaignant. — Impossible à l'hôtel ! Je me suis aperçu du vol tout de suite en arrivant.

L'avocat (d'une voix de théâtre). — Alors, j'ai le droit de penser que Mlle Leduc n'est pas à sa place sur ce banc, ni le sieur Gabiol à cette barre !

Le chauffeur (troublé). — Et puis, tout ça ne me regarde pas ! J'ai eu bien tort de m'en mêler ! Je n'ai pas à savoir ce que font dans ma voiture les clients transportés.

Deux semaines plus tard, le sieur Gabiol était au banc des prévenus et les voyageurs transportés devaient revenir à la XIII^e, en qualité de témoins, pour expliquer, une fois de plus, le genre de transports dont ils avaient été victimes.

Le tribunal infligea à Gabiol trois mois ferme, accorda à M. Etienne une théorique restitution et à Mlle Leduc un galant conseil.

Le président. — Si jamais un homme tombe encore à genoux devant vous, mademoiselle... arrangez-vous pour que ce ne soit pas en taxi !

M. d'AVRANCHES.

PARTOUT

VOILA CENT ANS Le roitelet accusateur

NAPOLÉON LEFÈVRE, de Marest-Dampcourt, près de Laon, était un vieillard, encore vert, qui passait à bon droit, dans le pays, pour un coureur de jupons. Le 16 mai 1834, un cultivateur de ses voisins, las de le voir courtoiser sa femme, avait tiré sur lui, une nuit, plusieurs coups de pistolet et l'avait blessé au visage et aux jambes.

Transporté à Laon, dans une clinique, Napoléon Lefèvre ne s'était relevé que le 8 janvier 1835, pour aller déposer, aux assises de l'Aisne, contre son meurtrier. Celui-ci, Modeste Lemaire, s'était vu condamner à cinq ans de bagnes. Les jurés étaient alors plus durs qu'aujourd'hui pour les crimes passionnels.

Rentré à Marest-Dampcourt, le vieux rentier reprit auprès de la femme du condamné ses audacieuses assiduités. Et, soit par calcul, soit par vice, l'épouse de Lemaire déserta le foyer conjugal pour aller vivre en concubinage avec Napoléon Lefèvre, naturellement au grand scandale de tous les habitants du village.

Mais à peine Anaïs Lemaire était-elle installée avec lui, que le vieillard se sentit atteint d'incommodités brusques et violentes, survenant après les repas. Dès le début de février, ces crises s'accrochèrent et, un dimanche soir, la femme Lemaire accourut chez le maire de Marest-Dampcourt, en criant : — Napoléon est mort ! Venez vite !

Le visage déjà violacé, le corps recroquevillé dans un dernier spasme, le vieux rentier semblait avoir succombé au milieu des plus atroces souffrances. La rapidité, l'étrangeté de ce décès, les vomissements et les terribles douleurs au ventre qui l'avaient précédé firent supposer que Lefèvre avait été atteint des coliques du misère, alors inguérissables.

Anaïs Lemaire s'empressa, au lendemain de l'enterrement, de vendre les biens du défunt. Mais aussitôt, la rumeur publique, mise en éveil, s'en alla répétant :

— Elle a empoisonné le vieux, c'est sûr. Ce bruit calomnieux prit corps sous la forme d'une enquête judiciaire. La femme Lemaire fut arrêtée et une perquisition effectuée à son ancien domicile. Comme les enquêteurs arrivaient dans la cour de la ferme, ils aperçurent, au pied d'un mur, un paquet enveloppé de papier. La première feuille enlevée fit découvrir une autre enveloppe également en papier et portant ce mot : arsenic. D'où provenait ce paquet qui, bien certainement, n'était là que depuis quelques minutes, puisqu'il était parfaitement sec, quoiqu'il eût plu depuis le matin ? Tout le monde, de l'appariteur du pays au juge d'instruction, était embarrassé pour expliquer la chose. Enfin, un gendarme s'en alla quérir



Anaïs Lemaire fut amenée de force sur le lieu de son crime.

une échelle pour savoir si le paquet n'était pas tombé d'un renforcement du mur. Au-dessous de la toiture, il découvrit un trou dans lequel il allongea le bras. Aussitôt, un gracieux roitelet s'échappa de ce trou. L'oiseau, voulant se procurer un abri pendant la pluie, s'y était réfugié, après avoir poussé au dehors le paquet d'arsenic qui le gênait.

Anaïs Lemaire, amenée de force, par le juge, devant le mur, avoua son crime. Comme elle avait agi par esprit de lucre, et non par vengeance, elle fut à son tour condamnée à plusieurs années de bagnes.

L'échelle fatale

On sait que l'une des principales pièces à conviction du procès Hauptmann est l'échelle qui servit à l'enlèvement du petit Lindbergh.

Longuement examinée par les experts, démontée, traitée dans les laboratoires où l'on essaya de relever sur le bois des empreintes digitales, elle n'a livré aucun de ses secrets; on se demande même si l'homme qui l'a fabriquée ne s'est pas servi de gants, pour éviter toute trace compromettante.

L'expert Arthur Koehler a longuement démontré que le bois de l'échelle est identique à celui du plancher de la maison de Hauptmann.

Les clous ont également été soumis à d'innombrables expertises et contre-expertises, tant et si bien que les substances chimiques et les hautes températures auxquelles on eut recours ont fini par détruire ces pointes de métal.

Il fallut les remplacer par des bouts de bois, ce qui diminua la valeur de la pièce à conviction.

Cependant, l'instrument de l'enlèvement continue à attirer une foule de curieux qui, malgré le service d'ordre rigoureux, envahit à toute heure la salle d'audience.

Quant à ceux qui n'ont pas réussi à entrer, ils se consolent en achetant aux camelots des échelles miniatures en métal chromé, montées en broches ou en épingle.



L'échelle d'Hauptmann garde son secret.



L'attelage de bœufs de la prison d'El Reno.



Foster est condamné à trois ans de « pelote ».

le rail et l'auto pour calmer les nerfs et adoucir l'humeur de ses pensionnaires.

Une « vague » d'empoisonnements

Six femmes du bourg de Csakmoe, en Hongrie, furent accusées de s'être débarrassées de leurs maris en leur versant un philtre mystérieux.

En même temps, deux hommes faisaient mourir leurs filles par le même procédé.

Cette étrange affaire d'empoisonnements en série vient d'avoir son épilogue devant les assises de Debrecen, où, après d'émouvants débats, les coupables furent condamnés respectivement à la pendaison ou à la réclusion perpétuelle.

Une singulière pénitence

A seize ans, Edward Foster, originaire d'Anderson, dans l'Indiana, avait cambriolé une boutique d'Alexandria, une petite ville située à douze milles de son bourg natal. Arrêté et traduit devant le juge C.-E. Smith, il fut condamné à trois ans de prison. Mais, peu après, cette sentence fut commuée en... promenades, ou, plutôt, en marches forcées; en effet, au lieu de purger sa peine en cellule, le jeune Edward devra couvrir chaque jour 24 milles (soit plus de 36 kilomètres), représentant la distance aller et retour qui sépare Anderson d'Alexandria, où le crime fut commis. Cette pénitence devra durer deux mois; elle sera aggravée du fait que le condamné devra porter une cargaison de briques pesant une dizaine de kilos. Mais Edward, qui est un fervent sportif, préfère cette épreuve d'endurance au morne régime cellulaire.

TRÈS PROCHAINEMENT :

PRINCESSES D'AUBERGE

par JEROME MAYNARD
l'auteur de VILLES D'AMOUR

Un reportage sensationnel sur la prostitution dans les Flandres belge et française, les filles d'estaminet, le trafic des stupéfiants, la fraude, etc.



DANS le tumulte des quais de Chang-Haï, deux Chinois s'injuriaient au seuil d'une boutique. L'un tenait, d'une main crispée, les poignets de l'autre, à qui il reprochait d'avoir voulu le payer en fausse monnaie. Celui-ci gesticulait et s'égosillait pour essayer de s'expliquer.

L'agent de police de la Concession française, accouru aux cris de la bagarre, eut beau tourner et retourner l'objet du litige, il n'y vit qu'une pièce française de dix francs exactement pareille à toutes des autres. Il fallut que le marchand lui striât la main avec la tranche de la double thune pour qu'il s'aperçût, par des traces verdâtres, que celle-ci n'était pas d'un nickel honnête mais d'un frauduleux antimoine.

Dans les poches de l'homme arrêté, on trouva un papier portant cette adresse :

Ling-Tchen-Oua (au centre) est le chef suprême de la colonie chinoise de Cormeilles-en-Parisis.



supposé qu'on s'intéressait vivement à eux-mêmes et aux secrets de leur existence.

Aussi bien, quand les policiers débarquèrent à leur tour, tout le quartier chinois se doutait depuis belle lurette qu'ils allaient venir. L'esprit de soutien mutuel qui règne chez tous les jaunes émigrés les avait même pressés d'envoyer des estafettes aux trois points de la région parisienne qui centralisent leurs compatriotes — Billancourt, Choisy-le-Roi et le quartier de la gare de Lyon — pour annoncer l'action de la police. On ne trouva donc, chez les Chinois de Cormeilles, qu'une grande quantité de fausses pièces qui dénonçaient le centre d'émission principal, mais point de matériel de fabrication. Point non plus de vestiges de ce matériel dans les autres quartiers de ralliement de la colonie chinoise. Les précautions avaient été prises et la loi du silence avait eu le temps d'être ordonnée. Le

La casquette enfoncée jusqu'aux yeux, tous demeurent impénétrables, tel Bouddha, leur maître.



les mâchoires, que l'une des maîtresses de maison pria un musicien d'offrir à *Détective* un solo de violon chinois. Deux cordes fixées à une planche de bois et reliées à une petite boîte ronde se mirent à miauler. Dommage que nous connaissions la chanson, pour en avoir été obsédé dans l'authentique Extrême-Orient. Il valait mieux prendre un autre air : aller, par exemple, chez le fameux Ling-Tchen-Oua...

C'est le chef suprême de toute la colonie chinoise de la région parisienne. Il n'affiche que les apparences d'un modeste épicer-aubergiste; mais il lui suffit d'une syllabe pour faire obéir toute la Chine du Paris. D'autre part, c'est lui qui concentre en ses mains toutes les opérations financières de la collectivité : il gère les économies, les gains aux jeux, établit les déclarations d'impôts, préside le syndicat des propriétaires qu'il a cons-

CHANG-HAÏ-EN-PARISIS

« Ling-Tchen-Oua, hôtelier, 93, rue d'Argenteuil, à Cormeilles-en-Parisis ».

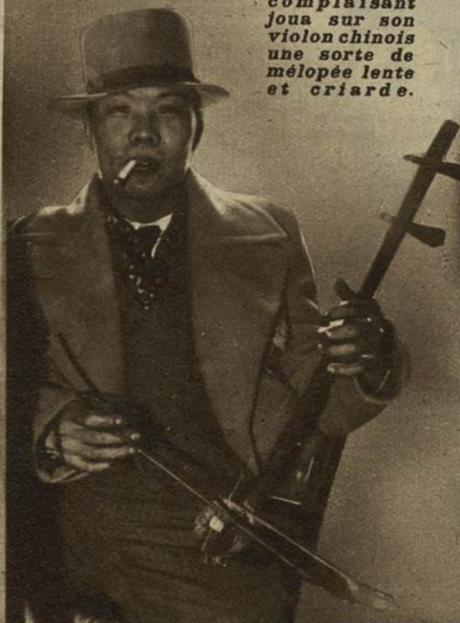
Vers l'époque où se déroulait cet épisode à l'autre bout du monde, le bruit courait, à Cormeilles, que la fausse monnaie de cinq et de dix francs pullulait dans la région. On avait constaté que l'aimant se refusait à attirer beaucoup de « bedouettes », exactement de même apparence et de même poids que la monnaie courante. Aussi, maints commerçants et particuliers ne se séparaient pas plus de leur aimant que les religieux de leur scapulaire...

De son côté, l'avisé garde champêtre de Cormeilles — M. Agnès — avait des soupçons. Bien qu'il ignorât encore l'incident de Chang-Haï, il inclinait à croire que la colonie chinoise, immigrée dans la localité, n'était pas étrangère à l'émission de fausses pièces. Il est vrai que le flair professionnel de M. Agnès était guidé par l'expérience. Le garde-champêtre lui-même, dans diverses boutiques où fréquentaient les Chinois, avait empêché, comme tout le monde, de la fausse monnaie...

Les plaintes adressées de toutes parts, les rapports du policier rural, finirent par émuovoir le Parquet de Versailles. Il fit appel à l'active compétence du commissaire Peudepièce, de la Sûreté Nationale, qui, averti de ce qui s'était passé à Chang-Haï, pensa découvrir chez l'hôtelier Ling-Tchen-Oua le matériel de fausse émission. Une perquisition fut immédiatement décidée.

Mais le légitime souci d'informer le public avait suscité l'empressement de maints reporters à se rendre sur le théâtre d'opérations judiciaires, avant que « les chandelles fussent allumées », c'est-à-dire avant même que les enquêteurs eussent commencé à jouer leur rôle. Dès les premières heures du jour de la perquisition, le quartier chinois de Cormeilles-en-Parisis vit arriver un cortège de voitures battant pavillon de plusieurs journaux. Pour beaucoup moins, les Chinois eussent

Un artiste complaisant joua sur son violon chinois une sorte de mélodie lente et criarde.



seul résultat des recherches ne sera que d'inspirer aux faux-monnayeurs la prudente résolution de se mettre en grève...

En tout cas, les reporters n'auront pas regretté leur dérangement. Il leur a permis d'effectuer, sans fatigue ni grosses dépenses, un pittoresque voyage en Chine qu'ils n'imaginaient pas si près d'eux. « Chang-Haï-en-Parisis » n'est, en effet, qu'à dix kilomètres de la porte d'Asnières. Au pied des broussailleux cotéaux de Sannois, on commence à rencontrer les premiers Chinois du pays. Ce sont ceux qui travaillent à la briqueterie toute proche, où ils se rendent à petits pas, silencieux, un par un, dans leurs salopettes de toile bleue. La casquette enfoncée jusqu'au lobe de l'oreille, les mains enfouies dans les manches croisées, ils trottent, semblant ne rien voir de ce qui se passe autour d'eux, sans se départir d'une impassibilité qui fige, sûrement plus que le froid, leur visage osseux, luisant d'un joli jauné pâle.

Plus loin, à l'entrée de Cormeilles-en-Parisis, quand on vient d'Argenteuil, commence l'agglomération : dortoirs de bois, pareils à ceux des cités ouvrières, petites maisons de briques aux boutiques étroites encombrees de boîtes de conserves; tel est ce quartier chinois de cinquantes âmes.

Il suffit de pousser la porte d'un de ces dortoirs ou d'une de ces boutiques pour être en Chine. C'est l'odeur qui, tout d'abord, évoque l'Extrême-Orient : odeur de cuisine malsaine, composée d'éléments en putréfaction : œufs « avancés », poissons décomposés, sauces rances. Ces nauséabonds effluves flottent autour des lits comme autour des comptoirs, car il n'est pas de pièces spécialement affectées à la cuisine. La mixture cuit à la flamme d'une lampe à pétrole, sur le coin de la table de toilette ou sur une caisse de boîtes de conserves. Elle cuit pendant que les Chinois rêvent, toujours impénétrables, sur les trois ou quatre lits de la chambre, ou qu'ils attendent, immobiles et oisifs, la clientèle dans leurs boutiques. Et qu'on surgisse, qu'on viole l'intimité du dortoir ou le silence de l'épicerie, c'est exactement comme si la porte s'ouvrait toute seule. Personne ne bouge, ne se retourne même, pour jeter un regard. C'est l'inquiétante impassibilité bouddhique qu'il faut secouer du geste ou de la voix.

L'un de ces étranges repaires est pourtant plus bavard. C'est que, là, deux Européennes partagent la compagnie de toute une maisonnée de Chinois. Ceux-là logent, comme les autres, à trois ou quatre par chambre : aux étages et dans les « gourbis » de la cour fangeuse. Mais ils ont, au rez-de-chaussée de l'immeuble, une salle commune, simplement ornée de gravures chinoises, où les deux femmes président à leurs réunions. L'une est toute jeune, fardée, rieuse; l'autre a le visage marqué de rides, stigmates, sans doute, d'une vie aux pittoresques exploits. Elles assurent à elles deux le bonheur sentimental de leurs quarante compagnons. Est-ce pour cela que le berceau voisin en permanence avec le lit de la plus jeune ?

C'est dans cette salle de réunion, où les baguettes à riz « travaillaient » aussi vite que

titué pour la construction d'un immeuble dont la seule maçonnerie a déjà coûté cent mille francs.

Chez lui, 93, rue d'Argenteuil, la première pièce est une épicerie, la seconde est un couloir encombré par les marmites qui mijotent dans la pénombre. Une petite cour, fermée comme celle d'un couvent — par des doubles murs jalousement discrets — succède à ce boyau enfumé; puis, tout au fond du local, se cache le tripot, également secret, où les joueurs de mah-jong pontent, à longueur de journées et de nuits.

Ce n'est pas sans un frisson d'appréhension qu'on entre là. Les yeux bridés observent l'indiscret avec des regards obliques, froids comme l'acier des poignards. Des pas glissent de l'autre côté des cloisons et accompagnent ceux de l'intrus comme une escorte invisible. Les portes se ferment de part et d'autre du passage, sans enlever pourtant la certitude d'une présence qui guette. Et l'on évoque alors ce que le garde-champêtre disait tout à l'heure :

— Ces Chinois ne font jamais de bruit, même quand ils tuent ceux qui les gênent...

N'importe ! Le tout était de surprendre le secret de ce tripot où des sommes incroyables passent et repassent de mains en mains. Et les enjeux ne sont pas tous de fausse monnaie...

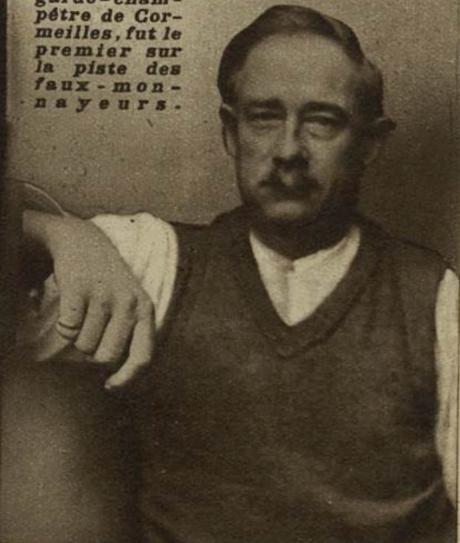
— Jusqu'à présent, ajoute le cicerone, tout a bien marché; mais, plus sévit la crise, plus les enjeux sont disputés. Aussi, depuis quelque temps, les haines couvent.

— Alors, attendons-nous à une série de crimes ?

Le Chinois qui me guide répond par l'éclair d'un regard, dont toute la dédaigneuse ironie fait comprendre que les crimes des Fils-du-Ciel sont des secrets ne pouvant être connus que de Bouddha...

Noël PRICOT.

M. Agnès, le garde-champêtre de Cormeilles, fut le premier sur la piste des faux-monnayeurs.



...un long couloir sepulcral ouvre sur une cour intérieure.

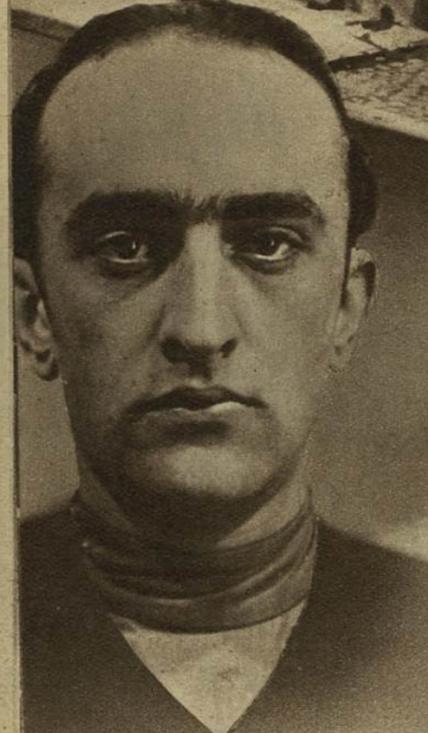


L'enseigne austère du « Sénat » illustre une « maison de société » des plus cossues.

... et de la rue Armand-Vidal ont le droit de cité.

LES MAUVAIS GUIDES

Les riches « tóliers » de la rue du Canal (ci-dessus)...



Toulouse (de notre correspondant particulier.)

« E fut « l'abordage » traditionnel. — Bonjour, mademoiselle Jenny, vous êtes revenue à Toulouse ? Il y a bien longtemps que je ne vous avais pas vue. — Mais, monsieur, vous devez vous tromper... »

« Oh ! pardon, mademoiselle ! Veuillez m'excuser, la ressemblance est tellement frappante... »

Il était si poli et il paraissait de si bonne foi qu'elle lui pardonna et que la conversation, commencée sur cet artifice périmé, se continua à l'angle du boulevard de Strasbourg et le long du café Albrighi...

Elle lui avoua qu'elle était sans travail et qu'elle en cherchait : Lucienne F..., dix-neuf ans à peine, serveuse de bar mise récemment en congé.

Lui, un gentleman d'une espèce toute particulière, Wladimir Stord, vingt-six ans, tint tout de suite à lui venir en aide.

« Du travail, je puis vous en procurer, je connais une gentille dame qui se fait un plaisir de venir en aide aux chômeuses ; allons la voir, voulez-vous ? »

La gentille dame c'est Moïsette Jallais, dite Mireille, bien connue des habitués du café Albrighi, du Sion et autres lieux où les amours faciles se nouent autour d'un guéridon.

Wladimir accompagna la crédule chômeuse dans un bar tout proche où la bienfaitrice annoncée ne tarda pas à venir. On fit les présentations ; on causa, et une chambre fut retenue au « Little Hôtel » où la trop confiante enfant, deux heures plus tard, transportait son bagage.

Mireille monta dans la chambre avec la novice, lui fit revêtir sa plus belle robe, puis, d'un doigt habile, disposa les cheveux rebelles, indiqua pour la serveuse encore inexperte l'usage du bâton de rouge, à peine un soupçon, car l'enfant de dix-huit ans, au teint de fruit savoureux, pouvait se passer de fard et, ainsi préparée, Lucienne fut invitée à dîner par le couple.

Dans une rue prédestinée, la rue de la Colombette, se trouve le restaurant habituel de Wladimir et de Moïsette. La nouvelle venue y respira-t-elle déjà l'atmosphère du « milieu » ? On ne sait. En tout cas, l'initiation paraissait assez avancée quand on sortit.

On alla tout droit prendre le café à l'Albrighi. Cependant, Wladimir, prétextant des occupations, laissa les deux dames seules.

Moïsette en profita pour faire à la novice quelques recommandations.

« Si un monsieur te regarde, ne fuis pas le regard. Souris-lui, s'il te sourit. S'il te prie de venir à sa table, ne te le fais pas dire deux fois. »

Suivirent les recommandations princi-

pales relatives aux tarifs, et à leurs mode et moment de perception.

Au café, les deux dames prirent place, non côte à côte, mais dos à dos, chacune ayant devant elle une table.

Que Moïsette-Mireille eût une indication à donner à Lucienne, elle tournait la tête de trois-quarts et parlait à voix basse. Apparemment, les deux dames tenaient boutique à part.

Les affaires marchaient lentement ; mais, pour un début... Successivement, Lucienne toucha cent francs, cent francs, quarante francs... C'est du moins ce qu'elle avoua plus tard aux enquêteurs.

Mais elle ne devait que jouer le rôle de caissière ; la caisse fut remise au patron, ou à la patronne.

Comme Lucienne sortait de l'Eden, c'est-à-dire d'un hôtel qui porte ce nom (à Toulouse règne l'art des vocables hyperboliques), elle vit venir à elle, hasard des rencontres, Wladimir.

« Combien t'a-t-il donné ? interrogea-t-il à brûle-pourpoint. — Cent francs. — Voyons. »

Et, tandis que la jeune enfant ouvrait son sac à main, Wladimir cueillit le billet.

Après la deuxième idylle, le lendemain, Lucienne regagna le café Albrighi, pour y retrouver Mireille. Celle-ci, sans plus de façon, ouvrit le sac de la catéchumène, y vit le billet de cent francs et se l'appropriâ.

Lucienne ne protesta que faiblement, car les conventions, qui font les lois, étaient assez obscures.

« Nous te nourrirons, et nous te donnerons cinq francs pour ton argent de poche, avait annoncé Mireille. — Pour le reste, pour la recette, il était

sous-entendu qu'elle serait versée à l'actif de la raison sociale.

Lucienne, cependant, réfléchit. Et, comme elle n'avait pas écrit à sa mère depuis quelque temps, elle en profita pour lui conter, à sa manière, son aventure.

La maman, d'instinct, flaira la chose, elle accourut du fond du pays de l'Agenais et, après une entrevue avec l'imprudente enfant, se rendit à la police.

Les sbires en casquette qui arpentent le boulevard nocturne et traquent, chaque nuit, les essais de pierreuse, « bouclèrent » d'un seul coup le trio. La « cuisine » des locaux de la Sûreté acheva la dérouté.

Lucienne avait tellement parlé et donné tellement de détails que le couple Wladimir Stord, et Moïsette Jallais, dite Mireille, est, depuis, sous les verrous. « Excitation de mineure à la débauche et vagabondage spécial », a inscrit en bâtarde, sur le dossier, le greffier du juge d'instruction.

Quant à Lucienne, elle est rentrée avec sa maman au pays des prunes. Elle y fera sans doute, dans quelque temps, un beau mariage.

Ce petit épisode a un moment ému le monde toulousain de la galanterie ; mais, bien vite, la vie a repris ses droits, la place de Mireille sur la banquette du fond, au Café des Américains, a été prise par une « blonde platine », et voilà tout...

Qu'est-ce qu'une simple unité dans ce bataillon de femmes égailées dans les grands cafés du centre de la ville, où les hétaires ont droit de cité depuis des siècles.



Toulouse est une ville ouverte, et, de ce fait, l'îlot de refuge des interdits de séjour

qui trouvent droit d'asile dans la Cité des Violettes. La plupart se le tiennent pour dit ; mais comment empêcher le naturel de revenir au galop ? De temps à autre, un coup de filet de la police répond à une incartade des réfugiés.

Sans cela nul ne songerait à s'occuper d'eux, pas plus qu'on ne se préoccupe du distingué patron du Sénat — la plus discrète, la plus cossue des maisons de société de Toulouse — ou des riches « tóliers » des rues du Canal ou Armand-Vidal, gentlemen impeccables avec toutefois ce fumet d'élégance spéciale qui les trahit, et qui s'installent par groupes dans les cafés. Eux aussi ont droit de cité ; les gérants des grands établissements leur serrent la main avec complaisance, les garçons ont des effusions pour eux, et ces dames, stationnaires de l'amour, leur réservent sourires et amitiés ; ils sont leurs bons clients généreux. Ce qui vient du fibre s'en va par le tambour.

Cependant, ne croyez pas à un laisser-aller général des mœurs à Toulouse, à une vague d'immoralité. Ah ! non. Vous ne trouverez guère de péripatéticiennes sur la voie publique ; le racolage est sévèrement réprimé ; un éclairage axial prodigieux achève de le mettre en dérouté.

Tout ici se passe en pleine lumière, sous le signe de la bonhomie et non du cynisme. Il y a tout de même cette nuance entre la ville de Clémence Isaure et la cour du roi Pausole.

Alex COUTET.



Wladimir Stord (en haut, à gauche) et Moïsette Jallais (en haut, à droite) importunaient parfois les charmantes consommatrices du café Albrighi.

Nous avons déjà révélé à nos lecteurs les mystères de Montmartre, les mystères des repaires de mauvais garçons, les mystères de la misère, ceux des palaces des Champs-Élysées et ceux des disparus. Au tour, maintenant, de ces étranges maisons qu'un malencontreux hasard a transformées en centre de ralliement pour tous les malfaiteurs du monde.

VI. — REFUGES SECRETS (1)

J'ai entendu de braves gens s'étonner qu'on ait pu découvrir à Cormeilles-en-Parisis, en pleine banlieue de Paris, une maison du gang — le gang de la Maison-Rouge, a dit *Détective*.



Jugé comme traître par ses anciens camarades, l'italien Berni (à gauche) fut obligé de creuser sa fosse avant d'être exécuté dans les carrières de Sartrouville.

Je pourrais leur montrer toute la banlieue de Paris et leur dire qu'il y a partout des refuges secrets de malfaiteurs.

Partout. Où ? Il suffit de parcourir les champs de cahutes et de villas qui débordent de Seine en Seine-et-Oise pour les deviner. Ce sont des maisons comme les autres, pauvres ou cossues selon la condition des *gangs-men*. Abandonnées à leur destin, ce sont de vulgaires maisons d'habitation. La pègre de

Paris — et du monde — en fait parfois un symbole éclatant.

Le symbole d'une lutte souterraine, dangereuse, permanente. Savez-vous ce que représentait, aux yeux de dix hommes avertis — pas davantage — la Maison-Rouge de Cormeilles-en-Parisis ? Un refuge de *confidence-men*. Qu'est-ce que donc que les *confidence-men* ? Une des dernières, mais vivaces, grandes associations de voleurs de l'univers.

Ils sont quarante. A peine en connaît-on une dizaine. Et, encore, on les confond souvent, car ils ont pour habitude de se prêter leurs passeports. Ce sont tous d'anciens toucheurs de bœufs de Sidney (Australie),

Ils commencent : il s'agit d'éveiller la cupidité de M. Kinston. Un homme passe dans le hall de l'hôtel. Il s'adresse au compagnon du Britannique.

— Monsieur Watson ? Nous avons un ami commun : le juge Barker, de New-York.

M. Kinston ouvre de grands yeux : le voici entré dans le monde ! L'inconnu poursuit. Il a un ordre à porter en Bourse, une affaire à régulariser qui doit lui rapporter 50.000 livres : 6 millions (à l'époque de la livre à 120). M. Watson s'offre à faire la commission : il connaît le directeur de la banque. L'inconnu s'assied dans le cercle de M. Kinston : voici le volé enveloppé.

J'abrège, car ceci pourrait faire la matière d'un livre. Ce qui est important à savoir, c'est que les *confidence-men* mettent tout en œuvre pour gagner la confiance de leur dupe ; ils lui font gagner de l'argent ; ils le mêlent à leurs merveilleuses affaires. Le clou de leur intrigue a pour décor une chambre d'hôtel de la Côte d'Azur. Un garçon de recettes qui a la livrée d'une banque et qu'un *confidence-man* accompagne arrive devant le naïf, s'adresse aux *confidence-men*, fait voir une valise où six faux millions sont entassés.

— Cet argent, disent les soi-disant délégués des banques à leurs complices, cet argent ne vous sera remis que lorsque vous aurez fait la preuve que vous avez en banque une couverture de 50.000 livres...

qu'il peut signaler. Les autres se terrent dans leur relais de Cormeilles-en-Parisis, attendant que l'émotion causée par une plainte soit passée et que, selon l'ordre du chef qu'ils ont laissé à Londres, ils puissent entreprendre une autre opération fructueuse...



Refuges de bandes ! L'autre jour, on m'a fait faire un tour dans l'enceinte de Paris pour m'en montrer la réalité.

On se désigne encore à Nogent-sur-Marne le quartier où se fit le siège de la bande à Bonnot. C'était une villa tranquille. Garnier, Vallet, Carouy, Lacombe, tous les bandits qui mettaient le pays à feu et à sang, qui nous faisaient vivre dans la terreur, s'y réfugiaient, la nuit venue, sous les yeux des gendarmes. Il fallut qu'un mouchard révélât le secret pour qu'on en fit le siège. Mille hommes entourèrent la maison. Deux hommes seuls tinrent douze heures contre des pompiers, des gardes républicains, une compagnie de tirailleurs. Pour les réduire à bout, il fallut faire sauter leur fortin improvisé à la dynamite. L'explosion éventa un mur, cou-



La bicoque où se réfugia Hamman (à gauche), après son évvasion du train.

Notez que les aigrefins ne demandent rien encore à M. Kinston. Ils le laissent venir... Ils attendent qu'il leur fasse des propositions. M. Kinston entre tout naturellement dans leur jeu. Il veut faire des affaires.

Bientôt, il se propose pour compléter une couverture qui met trop de temps à arriver de Sidney. Il se propose pour participer à de nouveaux gains illusoire. Il s'en ira chercher à Londres une lettre de crédit de six millions. Il l'échangera contre de beaux bank-notes ; on le lui a bien recommandé. Il se fera voler, bien qu'il prenne toutes les précautions désirables. Son argent, il l'aura avec lui, dans une valise : on le lui escamote au moment où il s'y attend le moins. On lui fournit un prétexte ; on le rassure par des reçus de banque, par des télégrammes : le temps de pouvoir prendre le premier paquebot en partance pour l'Angleterre et l'Australie. Tous les *confidence-men* ne partent pas ; seulement ceux que M. Kinston a vus,

Les refuges de bandits deviennent très souvent de véritables forts contre lesquels l'assaut doit être donné par de nombreux policiers et gendarmes.

accoutumés aux exercices violents, à la vie de plein air. Il n'y a peut-être en France qu'un seul homme qui a réussi à connaître leurs secrets : le commissaire Charpentier, de la Sûreté Nationale.

Ils ont une base : Sidney ; un port d'attache : Londres ; une escale habituelle : Paris. Ils se divisent en huit bandes parfois rivales, jamais ennemies. Des *confidence-men* se prennent une « affaire », mais ils s'inclinent toujours devant la bande victorieuse ; il s'assistent ; ils s'entraident. Chaque bande est composée de cinq membres ; quatre hommes et une femme, toujours jolie. La femme n'est parmi eux que pour leur prêter sa finesse, sa connaissance des hommes, son sentiment de l'intrigue.

Une de leurs victimes, M. Kinston, de Londres, m'a raconté l'autre jour comment les *confidence-men* de Cormeilles-en-Parisis lui ont pris six millions.

M. Kinston est un ancien entrepreneur de bâtiment de Londres. Il s'en était allé à Cannes faire la fête.

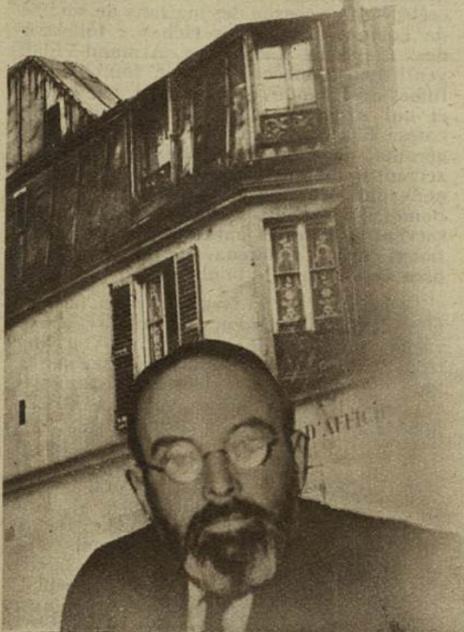
Un *confidence-man* de Londres, au courant de son voyage, prévint les *confidence-men* de Paris. Un *confidence-man* l'attendait devant l'hôtel qu'il avait retenu sur la Croisette.

— Bonjour, monsieur Kinston, dit-il. Ne me reconnaissez-vous pas ? Nous nous sommes déjà rencontrés à Piccadilly, au Royal Automobile Club.

Le Royal ! Le club de M. Kinston. Le *confidence-man* présenta sa femme, Mrs Watson, à sa future victime. Une femme charmante. Ils n'insistent pas et disparaissent. Chaque fois qu'ils rencontrent M. Kinston, ils lient avec lui la conversation. Huit jours ne se sont pas écoulés, qu'ils fument ensemble dans le hall de l'hôtel.

La bande entoure maintenant M. Kinston. Deux autres *confidence-men* sont à Nice ; à proximité, un autre prépare le relais de Paris.

Maucuer (à gauche) trouva abri dans une échoppe de cordonnier avenue du Maine.



MYSTÈRES

errent
Paris,
r une
re du
issent
fruc-

n m'a
Paris

Marne
nde à
rnier,
ts qui
nous
réfu-
s gen-
lât le
hom-
mme
pom-
mpa-
out, il
é à la
cou-



Traqué sans relâche par la police, Bonnot (ci-dessus) se réfugia dans un garage, un peu isolé, que tenait un de ses amis, à Choisy-le-Roi.

pa le toit en deux. On trouva Bonnot sur un matelas, avec quatre balles dans le corps ; mais, bien que blessé, il tirait toujours...

On me montre au retour, avenue du Maine, la maison où Maucuer, le gangster de Marseille, l'assassin de trois inspecteurs de police dans le bureau de poste de Saint-Barnabé — Maucuer exécuté aujourd'hui —, vint se réfugier. Une modeste échoppe de cordonnier. Qui donc eût pensé qu'un bandit, recherché par toutes les polices, voulût venir se terrer là ? La Sûreté flaira le gîte. On cerna l'assassin. Il était armé. Trois commissaires, dix inspecteurs faillirent bien le manquer. Il quitta la maison, il sauta dans un taxi ; il allait se perdre dans un Paris, dans une banlieue où les refuges ne sont pas rares, lorsque, au carrefour Sébastopol-Turbigo, un embarras de voiture le mit à la merci de ses poursuivants. Il tomba blessé par une balle qu'il se tira lui-même, un policier ayant fait dévier le revolver que le bandit braquait sur lui.

Je vais de là dans les banlieues d'Athis-Mons, d'Aubervilliers, où Hamman, le roi des cambrioleurs de villas, et Del Bono, l'assassin, trouvèrent des refuges assez sûrs pour ne pas être pris, l'un pendant trois semaines, l'autre pendant cinq semaines, encore qu'on leur fit une véritable guerre de maquis.

Il y avait quatre ans que Hamman se

an (à
rain.



Quand il eut tué Mme Mauger, Jacquemin (ci-dessus) se crut en sûreté dans une ruelle de Maisons-Alfort.

cachait. Il commença par habiter dans une villa de Houilles. On l'y trouva. Il s'évada, rasa sa barbe et entra aussitôt dans une autre maison : à Eragny, le long du canal de l'Oise. Il y vécut quinze jours : un ami sûr lui apportait sa pitance. Il se terrait dans une villa abandonnée.

Del Bono, lui, se dissimulait dans toutes les carrières de plâtre qu'il connaissait bien pour y avoir travaillé. On le vit à Orgemont, à Viry-Châtillon, à Argenteuil... Privé de ressources, n'ayant aucun ami, il lui arrivait de passer, en changeant de gîte, devant les gendarmes qui étaient chargés de l'arrêter. Las des nuits passées sous la pluie, il entra un jour, comme Hamman, dans une villa qui devait demeurer inoccupée pendant tout un hiver. Cela le perdit. On le cerna. Quand on l'eut arrêté, il put dire où il avait trouvé un refuge : dans des cabanes vides, partout où les ouvriers, la nuit venue, enferment leurs outils...



On me fait voir les maisons imprévues où Gandon, le faux monnayeur, un fabricant de bons de la Défense Nationale et de faux billets de mille, put abriter pendant tant d'années un matériel compliqué et dangereux. Celui-là aussi, un hasard seul l'a fait découvrir, le hasard d'un déménagement. La voiture versa sur la route ; un gendarme, qui savait ce que c'est qu'un matériel de faux monnayeur, vit les presses...

J'ai un guide sûr : il a visité déjà plus de cent repaires. Je le questionne.

— Est-il vrai, lui dis-je, que les trafiquants de Buenos-Ayres aient des refuges secrets en banlieue ?

— Pourquoi faire ? dit-il. Ils préfèrent les palaces. Et, dans les ports, les grands hôtels. Leurs affaires, vous le savez bien, se font sans mystère.

« Ce qui existe toujours, reprend-il, ce sont les repaires de fabricants de drogues, ce sont les repaires de cambrioleurs, ce sont les repaires de receleurs.

« Je connais trois anciens pharmaciens qui, paisiblement installés à Maisons-Laffitte et Rosny-sous-Bois, pilent la drogue qu'ils reçoivent de Darmstadt.

« La maison Mauger, à Maisons-Alfort, où l'on trouva l'autre année une femme assassinée par Jacquemin dans un décor de pendules, de fourrures, de lainages volés dans les gares ; c'était un refuge de receleurs...

« Mais, poursuivit mon interlocuteur, il existe des refuges secrets qui sont encore plus redoutables, car on y tuera, si déjà on n'y a pas tué. »

Il entama une histoire. Il me rappelait la fameuse villa de Sartrouville où, il y a deux

Dans la Maison Rouge de Cormeilles-en-Paris, se cachait Stanley (à droite).

ans, des révolutionnaires italiens se réunissaient...

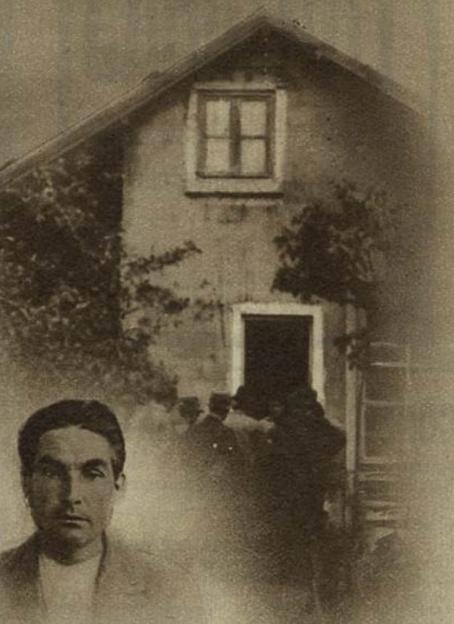
Une villa, nullement remarquable, au bord de la Seine, des rideaux tirés, les fenêtres de la salle à manger éclairées. Des casiers pleins de livres ; sur le parquet, des journaux amoncelés.

Là, trois hommes : Ghimi, Cometti, Cavallini, et leurs compagnes constituaient un tribunal révolutionnaire inconnu ; un arsenal qui avait pour annexe une fabrique de bombes...

Là, sans arrêt, arrivaient les lettres des comités révolutionnaires italiens du monde entier. Un poste émetteur et récepteur assurait l'efficacité des décisions rapides, brutales, criminelles... qu'il fallait prendre.

Le refuge fut découvert parce que, un soir, un traître, Berni, qui y avait été condamné, échappa au tribunal implacable. Avant de l'exécuter, on lui avait fait creuser sa fosse...

— Berni était, sur une liste rouge, le cinquième à abattre parmi les Italiens qui sont



Après son crime, Del Bono (ci-dessus) alla se terrer dans des carrières de plâtre

encore suspectés d'avoir assisté Ricciotto Garibaldi dans sa trahison, en 1924, murmura mon guide. Je peux vous dire que deux seulement ont été exécutés, tant en France qu'en Belgique. Cherchez donc, si vous êtes habile, en banlieue, tout près d'ici peut-être, la maison secrète où le nouveau tribunal terroriste siège et siègera, jusqu'à ce que la justice révolutionnaire ait passé.

(A suivre.)

Henri DANJOU.



Le tribunal correctionnel de Marseille a rendu, le 26 mai 1934, son jugement dans le procès intenté à *Détective* par la Société Nouvelle des Chaux et Ciments H. de Villeneuve :

Attendu que par exploit de M^e Mennesson huissier à Paris, du 7 avril 1933, la Société nouvelle des Chaux & Ciments H. DE VILLENEUVE, société anonyme dont le siège est à Marseille, 1, rue Pythéa, a assigné devant le tribunal correctionnel de Marseille : 1^o Monsieur Charles DUPONT, gérant du journal *Détective*, 2^o Monsieur Marius LARIQUE directeur du dit journal *Détective* 3^o Monsieur Emmanuel CAR, rédacteur au dit journal le premier comme auteur principal et les autres comme complices d'un article paru dans *Détective* du 30 mars 1933 et que le demandeur estime diffamatoire à son encontre. Attendu tout d'abord qu'il convient de préciser que dans l'appréciation des faits à lui soumis, le tribunal ne saurait rechercher ni retenir dans quelles conditions et à la suite de quelles interventions la construction dans la commune de Cassis de la dite usine de Chaux & Ciments H. De Villeneuve a pu être autorisée, ni même si son exploitation serait de nature à porter un préjudice quelconque à ses riverains, mais seulement examiner si l'article incriminé et à lui soumis contient des passages renfermant l'imputation de faits nettement déterminés et de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération des plaignants. Attendu que dans le numéro du journal *Détective*, portant la date du 30 mars 1933, figure aux huitième et neuvième pages du dit journal un article intitulé « du chantage... au crime » signé : Emmanuel CAR, et assorti de diverses illustrations ; attendu, tout d'abord que dans le corps de l'article, à la page 8, est en quelque sorte incorporée une photographie du Port de Cassis, avec la légende suivante : « Germaine d'Anglemont avait négocié l'installation d'usines à Cassis ». Attendu que plus loin, à la page 9 du dit article, 1^{re} colonne, on lit : « Elle (Germaine d'Anglemont) apprit qu'une importante société plâtrière de Paris luttait contre une partie de la Provence, pour être autorisée à édifier sur les bords de la baie de Cassis une formidable fabrique de ciment. Elle s'entremet elle-même entre la société et son ami Causeret, le seul homme capable de faire aboutir le projet ; la société promet une petite fortune à Germaine d'Anglemont qui intriguée, se dévoua si bien que finalement, en dépit de la résistance des Cassidiens, la société obtint satisfaction. Mais l'aventurière ne toucha pas un décime ». Attendu qu'il est indéniable que, dans son ensemble, l'article susvisé et notamment les passages ci-dessus relatés et soulignés, mettent en cause la société requérante, seule société de ciment ayant fait les démarches pour obtenir les autorisations nécessaires à la construction d'une usine de ciments à Cassis. Attendu qu'il est constant, d'autre part, que le même article et les mêmes passages constituent le délit de diffamation contre particulier. PAR CES MOTIFS : Le tribunal condamne conjointement et solidairement les sieurs Charles DUPONT, Emmanuel CAR et Marius LARIQUE, es-qualités, à payer à la Société Nouvelle des Chaux & Ciments H. DE VILLENEUVE, la somme de mille francs à titres de dommages-intérêts.

DE PARIS

PRÉVISIONS

M. Ramirez nous écrit de Rio-de-Janeiro : « Pendant mon séjour à Paris, je suis allé voir Madame Blanche de Pannac, la célèbre voyante qui triompha au théâtre Edouard-VII aux côtés de Sacha Guitry dans *l'Illusionniste* : elle m'annonça l'assassinat de Dollfuss, la mort du roi des Belges et de deux hommes d'Etat français. Hélas... tristement, je constate la véracité de ses vues... »
MADAME BLANCHE DE PAUNAC reçoit tous les jours, de 14 h. à 18 h., 51, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Tél. : Gobelins 81-59.

Docteur SERENO
CE QU'UNE FEMME DOIT SAVOIR

(L'ÉDUCATION SEXUELLE)
 Diriger ses soins intimes, éviter les opérations, et les mille petits ennuis inhérents à son sexe depuis la formation jusqu'à l'âge critique
 Envoi en paquet clos - Franco tous frais
 Contre Remboursement de Frs 20
LIBRAIRIE CRITIQUE
 Rue de Vanves - PARIS XIV

CONCOURS 1935
 Secrétaire près les Commissariats de
POLICE à PARIS
 Pas de diplôme exigé. Âge 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7

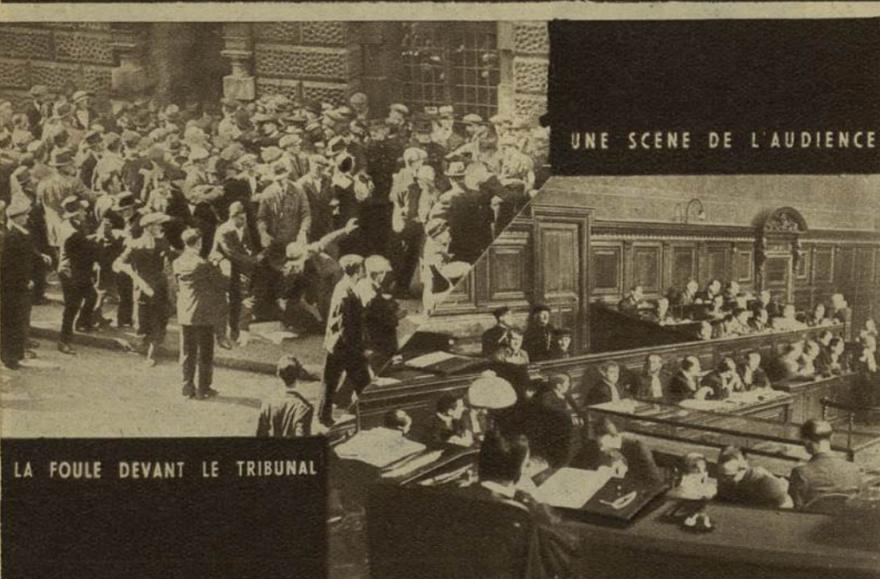
ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS (Cours par correspondance)
 Brochure gratuite sur demande
 34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

MALADIES URINAIRES et des FEMMES
 Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau. Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.
 Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.
INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSALTY, PARIS-17^e

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ?
 Mme Thérèse Girard, voyante, célèbre, par ses prédictions et ses conseils, médaillée, diplômée, 78, av. des Ternes, Paris, 1 à 7 h. sauf samedi et dim.

Sage-Fem. 1^{re} cl. Pension. Consult. tte hre
 14, rue d'Amsterdam, Paris (9^e).

Sage-Fem. 92, rue St Lazare (9^e) Discr.
 Dipl. F. M. Pens. Cons. tte hre.



UNE SCÈNE DE L'AUDIENCE

LA FOULE DEVANT LE TRIBUNAL

Deux scènes impressionnantes du procès où l'intervention providentielle du célèbre astrologue a fait triompher la justice. Voir détails page 14.

6 fr. DEPUIS 25 L'USINE
BONNE MONTRE DE POCHE
 heures lumineuses, verre et mouv.-incas, et sa jolie chaîne. Garant. 6 ans. 9 frs.
 Chronomètre antimagnétique. 14 frs.
 En métal chromé inaltérable. 19 frs.
 Envoi contre remboursement, Échange admis.
EV LYNDIA Morteau près Besançon

NOUVELLES AVENTURES INÉDITES DE **FANTOMAS**
 FANTOMAS EST-IL RESSUSCITÉ?
 FANTOMAS, ROI DES RECÉLÉURS.
 le volume **5 frs**
 A FAYARD & Co, Edit.

CONSULTATIONS GRATUITES

POUR VOS ENNUIS, POUR VOS PEINES, POUR TOUTES DIFFICULTÉS,
 Consultez le **PROFESSEUR DJEMARD**
 Chevalier de l'Ordre Universel du Mérite Humain.
 Doyen des Astrologues de France.

Quels que soient l'âge, la situation, l'état de santé, on peut améliorer son existence grâce au précieux secours de l'astrologie. Gratuitement, le professeur DJEMARD vous dévoilera les secrets de votre vie future. Douce d'une double vue surprenante, il vous fera connaître vos amis, vos ennemis, votre destinée. Il deviendra votre guide, vous indiquera la route à suivre pour réaliser vos projets et satisfaire vos ambitions : affaires, héritages, spéculations, loteries, amours, mariage, etc. Grâce à lui et au merveilleux talisman qu'il vous offrira gratuitement, le bonheur et la prospérité remplaceront déceptions et soucis. Plusieurs milliers d'attestations avec enveloppes d'origine sont exposées dans ses bureaux où le meilleur accueil vous est réservé.
 Pour recevoir sous enveloppe cachetée et discrète, votre horoscope gratuit, donnez : date de naissance, adresse, nom, prénoms (si vous êtes madame, ajoutez nom de demoiselle) ; si vous voulez, joignez 2 francs en timbres-poste, pour frais d'écriture. (Etranger : 4 francs.)



Professeur DJEMARD (Service VO)
 29, rue de l'Industrie, COLOMBES (Seine).

200 Fr. Le mille, adresses à copier pour enveloppes, travail assuré tout l'an. Manuf. VULCAIN, 38, Lyon.

200 fr. le mille, adresses à copier à la main et g. g. à cor. s. frais. Ets SPIREX, Biarritz.

CE QUI SE PASSE

Film hebdomadaire, par Marius Larique



Des cadavres gisaient sur les bords de la route.



Roëland plaide la légitime défense.



Trois ouvriers sont brûlés vifs par une coulée.



M. Frédéric qui découvrit le cadavre de Mme Decaux



L'escroc Casile faisait de nombreuses dupes.



Baptistin Rovera et sa petite fille.



Le peintre Lemordant fut blessé à la tête

Lundi Vous m'avez assez souvent reproché, M. Grappin, de traiter d'assassins les conducteurs de camions, pour que je me permette, aujourd'hui, de vous répondre. D'abord — et une fois pour toutes — qu'il soit bien entendu que nous parlons la même langue. Je n'en veux pas aux conducteurs de camions ; ce sont, comme moi, des ouvriers et souvent, ils ont, plus que moi, de peine. J'en veux aux camions qui tiennent trop de place sur les routes de France, telles qu'elles sont à présent ; qui ne sont pas fabriqués pour rouler aux allures qui sont les leurs ; qui sont meurtriers, même dans leurs caresses. Mes preuves ! Mon cher Grappin, avez-vous lu que, dimanche dernier, près de Narbonne, six personnes qui se rendaient à un match de rugby, à Lézignan, ont été tuées dans une collision de camions ? Et savez-vous ce que faisaient les conducteurs de ces camions ? Ils s'amusaient à se doubler, ils rivalisaient de vitesse. Ces invraisemblables conducteurs sont des assassins. Et si j'étais juge, je serais sans indulgence...

Mardi Il me semble que nous devons avoir, nous autres Français, autre chose à faire que de nous battre entre nous. Et pourtant, il m'est impossible d'ouvrir un journal sans y lire des colonnes relatant des accrochages sérieux entre communistes, socialistes, camelots du roy et jeunes patriotes. Cette semaine, il y a eu de sèbres bagarres à Lille et au Pecq, près de Paris. Ici, c'est un chef ligueur, Marcel Langlois, qui est tué avec sa propre matraque, par un communiste, Roëland. Vous croyez peut-être que l'un défendait le roi et l'autre Lénine ! Pas du tout. L'un vendait des journaux que l'autre ne voulait pas qu'il vendît. Si vous considérez qu'il s'agit de jeunes hommes, devant qui s'ouvre la vie, de jeunes hommes qui pourraient avoir des maîtresses, aimer l'amour et les sports, vous en venez, sans doute, à penser comme moi : que nous devons être très vieux et déjà gâteux, car cette maîtresse, la Politique, nous semble bien dure et ses amants nous paraissent bien puérils.

Mercredi Un bruit énorme, des cris, dominant le tumulte, pourtant assourdissant, de la fonderie de Lochrist-Hennebont, près de Lorient. Une poche qui contient plusieurs tonnes d'acier en fusion vient de se renverser sur ceux qui la convoient. Ils sont trois qui sont brûlés vifs au passage du torrent de flammes et de feu : Louis Connan, Jean-Marie Mence, Bertio. On ne connaît bien les drames du travail que lorsqu'ils sont mortels. Pourtant ils ne sont pas rares : chaque jour, il s'en produit dans les fonderies, dans les verreries, dans les mines. Sans doute, chaque métier, chaque fonction a-t-elle ses dangers ; mais il faut bien reconnaître que les ouvriers, les contremaitres, les ingénieurs sont bien souvent martyrs d'une civilisation qu'ils s'ingénient à perfectionner. Pour diminuer un martyrologe qui ne cesse de s'accroître, il faut tout mettre en œuvre pour renforcer la sécurité dans les usines, dans les mines. On doit bien cela aux bons compagnons des métiers mortels.

Jedi L'opium ne donne pas seulement des rêves : il tue, il fait tuer. On oublie, en lisant les berceuses de Loti, le mal que peut faire la drogue, la folie qu'elle engendre. On a vu, ces jours-ci, où mène la pitié que l'on peut avoir pour ces déséquilibrés. M. et Mme Delauzin recevaient chez eux Mme Decaux, la veuve d'un de leurs vieux amis, bien qu'ils ne fussent pas sans ignorer qu'elle était opiomane. Ils s'étaient connus au Tonkin, où le goût de la drogue n'est que péché véniel. Ils consolait sa neurasthénie, au lieu de lui conseiller le secours d'un hôpital. Morale : Mme Decaux tire un revolver de son sac ; elle vise Mme Delauzin, disant : « On veut me tuer. Je saurai me défendre. Vous allez voir. » Mme Delauzin tombe, grièvement blessée. On retrouve un peu plus tard Mme Decaux dans une mansarde, sans vie : elle avait absorbé un toxique avant de s'étrangler. Comme il y aurait moins de drames de la folie hystérique, si on avait le courage de proscrire autour de soi l'usage de tous les poisons !...

Vendredi Certaines gens pensent à tout : il y a bien jadis, en racontant à de braves bougres qu'il fallait délivrer le pape, enfermé en secret à Rome. Les escroqueries modernes prennent maintenant un tour nouveau. La future Exposition de 1937 est, en particulier, un bon piège pour les naïfs. Un Corse ingénieux, François Casile, y songea et il commença par louer, à son compte bien entendu, les futurs emplacements de l'Exposition. Cet escroc est probablement un humoriste. On l'imagine proposant le Trocadéro, la tour Eiffel, l'esplanade des Invalides, à des prix défiant toute concurrence. Cela à condition qu'on lui remette un modeste pourboire : trois cents francs pour ses frais. Il n'était pas très exigeant. C'est sans doute cette pusillanimité qui le perdit. Il n'y avait qu'un homme à Paris qui pouvait mettre un terme aux exploits de ce badin : c'est, bien entendu, l'actif commissaire préposé aux badineries de ce genre : l'excellent M. Badin, qui ne badine guère avec la loi.

Samedi Nous n'en avons pas fini avec les drames de la crise. Aujourd'hui, c'est au Bourget que le sang coule. Baptistin Rovera, qui ne peut pas payer le loyer d'un débit de vins qu'on lui a loué et qui en est chassé, tire sur ses créanciers, M. et Mme Delève, les blesse, et blesse aussi l'avocat M^e Cottin, qui a obtenu du tribunal un jugement contre lui. Il se tire ensuite une balle dans la tête et se tue. En manquant à des engagements que le marasme des affaires lui empêchait de tenir, Rovera se croyait dans son droit. M. et Mme Delève étaient certainement de bonne foi en réclamant leur dû. M^e Cottin, avocat, avait fait seulement son métier. Chacun, dans ces sortes d'affaires, croit avoir raison, et, comme personne ne veut céder, un fou en appelle, un jour ou l'autre, à l'arbitrage du revolver... Comme si cela arrangeait quelque chose ! Quand les aigris comprendront que les peines d'argent et les peines d'amour ne doivent jamais être mortelles, il y aura quelque chose de changé dans le monde.

Dimanche J'ai commencé le déroulement de ce film par un tragique accident de camions : six morts, quatorze blessés. Je souhaitais d'en rester là, quel que puisse être mon désir d'accabler les camions et de prouver qu'ils sont meurtriers. Hélas ! ils apportent chaque jour de l'eau au moulin de ma chanson, que vous n'êtes pas prêts de ne plus entendre, Messieurs des pouvoirs publics. C'est un camion qui, sur le pont de Brens (Tarn), accroche une auto, houeuse un attelage hippomobile et jette celui-ci dans le Tarn ; c'est, à Paris, à l'angle des rues Daguerre et Gassendi, un camion, roulant trop vite, qui heurte deux taxis, continue sa route, peu impressionné par cette collision, monte sur le trottoir, tue deux personnes. Dans les taxis, trois voyageurs, parmi lesquels le célèbre peintre Jean Lemordant, sont blessés. Est-ce qu'il ne s'agit pas là d'assassinat ? Est-ce que les pouvoirs publics ne vont pas se décider à sévir ? Est-ce qu'il va falloir continuer à vivre sous la menace incessante de ces engins de mort : les camions ?

AUX FUMEURS
 Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.
Remède WOODS, 10, Archer Street (219 TAD), Londres W1

FAITS DIVERS

CE QUI SE JUGE

Film de la semaine, par Pierre Bénard

Lundi Gaston Cardon, nettoyeur de glaces, avait épousé le 27 mai 1922 sa maîtresse, Mlle Panichelli. Ce mariage permit de légitimer une fille, Gilberte, née l'année précédente. Mais cette régularisation n'arrangea rien. En effet, la mécontente s'installa au foyer. Le mari était trop fidèle au bistrot et la femme ne l'était pas assez à son mari. Ils se séparèrent. Malheureusement, la garde de la jeune Gilberte fut confiée à Cardon. Le père, qui avait déjà un penchant pour les fillettes de vin blanc, se sentit encore attiré par sa fillette à lui. Il se livra sur elle à d'odieuses violences. Puis, le 29 août, il essaya de ramener sa femme au domicile conjugal. Comme elle refusait, il la frappa de plusieurs coups de rasoir. Gaston Cardon a comparu devant la Cour d'assises qui a ordonné le huis clos, car le nettoyeur de glaces n'avait pas une existence de verre. Les jurés lui ont accordé des circonstances atténuantes et l'ont condamné seulement à cinq ans de prison. Il y a des gens qui sont accommodants.



Cardon ne fut condamné qu'à cinq ans de prison.

Mardi Quatre faux monnayeurs, André Flambard, Alphonse Bordessoule, Emilien Baulu et Joseph Lebreton, se sont assis sur les bancs de la Cour d'assises. Ils avaient fabriqué deux ou trois cents pièces de dix à vingt francs. Bordessoule a été condamné à dix ans de réclusion, Flambard et Baulu à huit. Seul Lebreton a été acquitté. L'avocat général Siramy avait prononcé un réquisitoire sévère et indigné. A la vérité, doit-on marquer tant d'indignation ? Les faux monnayeurs, aujourd'hui, me semblent bien puérils. Ils datent. Ils sont pourris de littérature. Il suffit de lire leurs noms. Bordessoule et Flambard paraissent échappés d'un vieux roman feuilleton. Fabriquer de la fausse monnaie, à l'époque où l'usage du chèque sans provision fait tant de progrès et où la technique de la société anonyme est à son apogée, c'est se donner du mal pour pas grand-chose. Il n'y a plus que l'Etat qui puisse, de nos jours, y avoir intérêt ; et il s'en charge !



L'attirail des faux-monnayeurs est compliqué.

Mercredi Le menuisier Alfred Lavarenne qui, le 29 juillet 1934, journée particulièrement chaude, avait trop bu, demanda à son contremaître la permission de l'après-midi. Le contremaître refusa, menaçant Lavarenne, s'il quittait son travail, de le mettre à pied pendant deux jours. L'ivrogne alla prendre chez lui un revolver et revint tuer M. Tailliez. En outre, il menaçait de mort avec tant d'accent un employé, M. Lacaverne, qui avait tenté de le maîtriser, que le malheureux, un mois après, ne pouvant échapper au souvenir du drame, se suicida. Alfred Lavarenne, qui prétendait avoir été victime d'une crise de paludisme, a été condamné, malgré une plaidoirie de M^e Lasne-Desvareille, aux travaux forcés à perpétuité. De l'avis du D^r Ceillier, médecin aliéniste, le meurtrier était simplement « fin saoul ». Lavarenne ne savait pas que dans une telle occasion, on doit dire, pour mériter l'indulgence : « J'étais, ce jour-là, messieurs, légèrement éthylique ».



Alfred Lavarenne aimait trop « boire le coup ».

Jeudi De même que les étoiles de théâtre ou du music-hall font quelquefois des tournées dans les petites villes, les vedettes de l'actualité font un petit tour en correctionnelle. La semaine dernière, nous avions Moeller. Cette semaine, nous voyons Faillant. Faillant, le célèbre Faillant de l'affaire Cotillon, est accusé d'avoir aidé un de ses amis, qui porte le nom de Tournemine, mais qui serait mieux nommé Tournepoche, à commettre une escroquerie aux dépens d'un médecin libanais, M. Hassid. Tournemine avait persuadé le docteur de s'intéresser à une affaire de P. M. U. et de verser pour cela une somme de quatre-vingt mille francs. Pour le mettre en confiance, il lui avait présenté un de ses amis. « ancien gouverneur général de l'Indochine, et commandeur de la Légion d'honneur ». Cet ami, c'était Faillant. Au reste, il n'y avait qu'un demi-mensonge puisque Faillant est bien commandeur de la Légion d'honneur. Le tribunal l'a tout de même condamné à six mois de prison pour lui apprendre à travailler de la cravate.



L'escroc Faillant collectionne les condamnations.

Vendredi Et le procès de Flemington continue toujours. De l'avis des plus optimistes, le verdict pourra au plus tôt être rendu le jour où paraîtront ces lignes. On en sera ainsi à la trente ou à la trente-cinquième audience. Ainsi les débats auront duré autant qu'un succès théâtral. Cette semaine a vu le défilé des témoins à décharge. Mais la loi veut qu'après l'audition de ces témoins, le directeur des poursuites passe à la contre-attaque, c'est-à-dire tente de démontrer que la plupart des témoins entendus sont des repris de justice, des fous ou des professionnels. Car il paraît qu'en Amérique c'est aussi un métier d'être témoin. Cependant, les jurés somnolent. Tiendront-ils jusqu'au bout ? Il suffirait qu'un seul abandonnât pour obliger à tout recommencer. On comprend les inquiétudes qui se manifestent. Bien dopés, les jurés parviendront au terme de leur mandat. Mais ils auront bien mérité une médaille, comme après une longue campagne.



Hauptmann s'entretient avec son avocat.

Samedi Le 7 février 1934, dans le rapide de Metz à Paris, entre les gares d'Épernay et de Port-à-Binson, un jeune forain, Robert Paillot, assommait à coups de barre de cuivre, dans un compartiment de première classe, M. André Aubry, ingénieur des Travaux publics à Bitche. Il lui prit son portefeuille qui contenait 310 francs. Grièvement blessé, M. Aubry, heureusement, en réchappa. Mais ce qui donne à ce fait divers crapuleux un accent nouveau, c'est qu'au cours de l'instruction, la victime reconnut dans son agresseur le fils d'un de ses camarades de tranchée tué à ses côtés. Magnaniment, en mémoire du père, M. Aubry, un brave homme qui a, en même temps que la tête dure, le cœur tendre, pardonna au fils. Il avait promis de venir répéter devant les jurés de la Marne les paroles de pitié que lui avait inspirées le souvenir. Un malheureux accident empêcha le généreux M. Aubry de faire cette dernière démarche. Mais M^e René Huel rappela, avec talent, son geste de pitié et Robert Paillot s'en est tiré avec cinq ans de prison.



M. Aubry fut assommé en chemin de fer.

Dimanche M. Georges Pernot, garde des Sceaux, a pris l'engagement de rénover nos mœurs. S'il paraît avoir renoncé à faire régner la vertu dans les milieux parlementaires ou dans les entreprises financières, il entend du moins l'imposer sur la scène des music-halls ou à la devanture des kiosques à journaux. Les femmes nues lui font peur comme la vérité elle-même, dont c'est la tenue habituelle. A nous la vieille pudeur de feu le sénateur Béranger. A quoi bon poursuivre les escrocs et les pillards de l'épargne, avec lesquels on n'a que des ennuis ? Plus timoré, M. Pernot a fait engager des poursuites contre Miss Yoan Warner, une jeune artiste qui montre gracieusement son nu dans les différents établissements où elle est engagée. Elle devra rendre compte de ses effets de croupe aux juges correctionnels, en vertu du fameux article 330. Procès symbolique. En effet, par ces poursuites contre une femme nue, la Justice prouve une fois de plus qu'avant tout elle a le souci de la forme.



Miss Yoan Warner la danseuse nue est poursuivie.

LA TRAGÉDIE DE MINUIT



Anguelika (ci-dessus), ayant repris connaissance, fut décapitée par son mari.

Salonique (de notre correspondant particulier).

UNE passion tenait au cœur d'Anastasios Couryoumdjadès : celle du haschich.

Après celles du jeu et de la boisson. S'il avait fini par échouer garçon de salle dans un cabaret du Vardar, domaine de la Ligue saloniennaise, n'est-ce pas parce qu'il avait joué et bu tout son petit avoir ?

Ouvrier et pauvre, il avait épousé une orpheline, réfugiée comme lui de Varna, Anguelika Ditzas.

Tout à son amour, il avait quelque temps renoncé au raki et aux cartes ; mais, repris un jour par ses passions, tout avait été successivement dévoré : et la petite maison de confection achetée avec la dot de la jeune fille, et le cabaret acheté au Vardar avec les économies du frère chanteur, touché des malheurs de sa sœur.

A présent, il travaillait pour les autres.

Il habitait avec sa femme et son beau-frère, installé là pour surveiller le ménage, un pavillon au quartier de Néa-Varna. Oubliant les errements passés, ils pourraient être à nouveau heureux ; il a quarante-huit ans, elle trente-cinq ; n'est-ce pas l'âge d'être raisonnable ?

Mais il servait du raki et en buvait. Il jouait aux cartes avec les clients. Et aujourd'hui, à la

maison installée derrière l'ignominie, il s'est mis à fumer du haschich.

Un jour il avait fumé un jour une pipe de haschich pour voir ; le lendemain, une scène avait éclaté à la maison ; il était triste ; on lui proposa une pipe pour se consoler, et il recommença.

Il devait recommencer chaque jour.

Mais allez vous payer du haschich quand vous n'êtes qu'un modeste garçon de salle !...

Il ne rapporta plus d'argent à la maison. Puis, bientôt, il frappa sa femme pour en obtenir ; car le beau-frère, le chanteur, gagne bien sa vie, et un cousin est directeur d'une succursale de banque à Istantoul.

Il frappe, et la femme qui l'adore emprunte de l'argent. Maintenant, le beau-frère s'éloigne le moins possible ; il craint pour sa sœur. Alors, Anastasios quitte son travail pour revenir réclamer à sa femme terrifiée quelques drachmes pour calmer sa soif de la drogue.

Comme il obtient de moins en moins d'argent, il vend les meubles. Le beau-frère juge alors l'expérience suffisante : Anastasios est chassé.

Il part, proférant des menaces. Il s'embarque pour Volo. Mais, durant le trajet, il se jette à l'eau ; on le ramène à Salonique.

Il se représente à la porte de la petite maison de Néa-Varna ; il supplie ; il menace. Non, c'est fini. Il est à nouveau chassé.

Une fumerie lui ouvre la porte. Il va y dévorer ses dernières drachmes.

Une pipe, deux pipes... dix pipes font de lui un être hébété et hagard. Au lieu de le calmer, le haschich a exacerbé son regret, sa haine. En son rêve, il voit sa femme comme aux beaux

jours de leurs amours. Il lui faut cette femme, il la lui faut ou il la tuera ; il tuera son beau-frère.

En un état d'exaltation proche de la folie, le voici devant « sa » maison ; il aperçoit sa femme vaquant aux soins du ménage. La porte est ouverte ; il se rue sur son épouse, essaie de l'étreindre. Elle résiste. Cette femme qui fut la sienne et qui se refuse maintenant, il la veut. Une courte lutte ; des coups de revolver qui claquent ; la femme s'écroule...

Au tour du beau-frère, maintenant ; il fouille la maison ; personne. Il revient à la cuisine. Il faut faire disparaître le cadavre ; il le prend à bras le corps, le porte sur le lit de la chambre, l'arrose de pétrole et y met le feu.

La femme n'est que blessée. La douleur atroce des brûlures lui fait reprendre connaissance. Alors il s'empare d'un couteau et la décapite.

Maintenant, il faut fuir. Et, pour fuir, trouver l'argent. Mais les recherches l'attardent ; l'incendie gagne avec rapidité. Il n'est plus qu'une issue : le balcon. Une foule hurlante cerne la maison.

Anastasios risque le tout pour le tout ; le revolver à la main, il tente de se frayer un passage. Mais une grêle de pierres s'abat sur lui. D'ailleurs, voici la police.

On ne le prendra pas vivant ; il rentre, s'ouvre le flanc. Et, comme la mort ne vient pas assez vite, il s'enfonce un couteau dans le cœur.

Quand l'incendie est éteint, dans la chambre à coucher on trouve le tronc calciné de la jeune femme ; sous le lit, une boule de suie : c'est la tête de la douce orpheline de Néa-Varna qui avait trop aimé un compatriote, buveur, joueur et fumeur de haschich.

Frédéric PÉTILON.



La douce orpheline de Néa-Varna fut pleurée par sa sœur et une amie (ci-dessus).

Ne voulant pas être pris vivant, Anastasios rentre dans sa maison, et enfonce un couteau dans le cœur.

SPADA

L'INVINCIBLE



D'une fenêtre du Palais de Justice, Spada contemplait ses admirateurs.



Après l'arrestation de Spada (ci-dessus), la police inquiéta Edith Nelson.



La renommée du « bandit d'honneur » était si grande, dans toute la Corse, que lorsqu'il fut amené au Palais de Justice d'Ajaccio, la foule l'acclama.



Le frère de Spada, adolescent de seize ans, fut également arrêté.

Spada, roi du maquis, comparait dans quelques jours devant la Cour d'assises de Bastia. Procès historique d'un bandit d'honneur, le dernier, réputé jusque là invincible.

De ce procès, nous publierons un compte rendu de Pierre Scize. Nous lui donnons un prologue sensationnel, le récit d'une entrevue qu'une voyageuse, Mme Edith Halford Nelson, eut, au péril de sa vie, avec Spada, dans son refuge fortifié de la Santa, alors que des milliers d'hommes le cernaient et que sa tête était mise à prix d'or.

Gentilhomme et bandit, Spada raconta ce jour-là à Mme Nelson sa véritable légende.

VENUE en Corse pour y boire les eaux d'Orezza, je faisais à cet effet un séjour à Stazzona. C'est là que j'entendis parler pour la première fois d'Andrea Spada.

Les bandits corses avaient alors les honneurs de l'actualité. Tous les journaux de France étaient pleins de leurs exploits sanglants. Castelli, qui avait tenu le maquis durant vingt ans, venait d'être tué. Le village de Carchetto, qu'il avait rançonné et terrorisé si longtemps, respira. Les touristes connaissaient bien ce bandit qui s'était toujours montré courtois envers eux et ne refusait pas à l'occasion de leur servir de guide à travers le maquis où il est si facile de s'égarer.

Les lois de l'hospitalité étaient des lois sacrées. Perfettini — qui pilla les autocars du P. L. M. — fut le premier à les enfrein-

dre. Mais Perfettini n'était qu'un vulgaire nervi de Marseille. Il fut tué par son propre cousin.

Romanetti passait pour être le bandit le plus célèbre. Il fut tué. Bien des gens déclarèrent alors :

— Il n'y a plus de « bandits d'honneur ».

Mais un nom éclata bientôt parmi les rumeurs confuses qui accompagnaient la vie des villages.

Andrea Spada...

C'était un jeune bandit qui avait gagné le maquis pour défendre un camarade injustement arrêté.

Andrea Spada...

Ce nom seul exerçait sur moi une étrange fascination. Pendant six mois, j'essayai de le joindre, mais, chaque fois que je pensais avoir découvert le guide capable de me mener jusqu'à lui, celui-ci se dérobait adroitement.

— Spada n'est pas dans l'île, me disait-on.

Ou bien :

— Je me suis informé, il ne veut voir personne. Il n'aime pas être interviewé. Il déteste les journalistes !

— Mais je ne suis pas journaliste !...

— Inutile d'insister...

Il n'en fallait pas plus pour me décider à voir Spada. Et ce que femme veut...

Ce fut à la suite d'une altercation avec un marchand de charbon de Stazzona que l'occasion se présenta. Celui-ci, parent éloigné de Spada, me déclara :

— Nous saurons bien vous empêcher de

le voir, car nous savons que vous êtes une espionne de la police.

Ce fut pour moi comme une injure. Je protestai avec indignation. Nous en vinmes aux mots aigres-doux et, certainement, si j'avais été un homme, nous en serions venus aux coups.

Deux jours plus tard, je recevais la visite d'un jeune homme :

— Je sais qui vous êtes, me dit-il. Lorsque j'ai appris que vous cherchiez à le voir, j'ai pris mes informations...

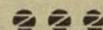
Et il m'offrit aussitôt de me mettre en relation avec le célèbre bandit.

Dans les cinq articles que je publiais dans le *Petit Marseillais*, j'ai parlé de ce jeune homme sous le nom de M. Noël. En réalité, il se nommait Jean. Il a été tué depuis dans un accident d'automobile. Tant d'événements

se sont passés depuis — la police, par ailleurs, a découvert depuis longtemps qui fut mon guide — que je n'ai plus de scrupule à cacher son nom.

Ce fut ce même Jean qui pilota, par la suite, les reporters de Pathé-Nathan. On cinématographia durant vingt minutes le célèbre bandit. Il parla devant le micro. Et cela coûta à la société de reportage mille francs par minute.

Spada avait bien gagné sa journée.



Jean était petit de taille, mais parfaitement proportionné. Il ressemblait, avec ses cheveux noirs et bouclés, coiffés d'un béret, à un portrait florentin du XIV^e siècle.

Trois semaines environ après l'incident du marchand de charbon, Jean vint me trouver en secret et me dit :

— C'est pour demain, et, cette fois-ci, ce n'est pas vous qui demandez à le voir, c'est lui qui m'envoie vous chercher !... Il est très en colère...

Je tressaillis, mais Jean s'empressa de me rassurer :

— Ce n'est pas contre vous qu'il est en colère, mais contre ce type qui vous a fait des ennuis. On lui a raconté la chose, sans nommer personne, et rien ne l'irrite plus que lorsque des étrangers sont molestés à cause de lui.

Le lendemain matin, Jean m'attendait à la porte, au volant d'une petite voiture nerveuse.

— En route !...

Déraciné de son maquis (à droite) et transplanté dans les prisons et cours de justice (à gauche), Spada devint la proie d'un sombre mysticisme.



Nous piquons aussitôt sur les montagnes qui dominent Ajaccio. Une route en lacets, en « épingle à cheveux ». A droite, le précipice ; de l'autre, un mur vert : LE MAQUIS.

Soudain, une détonation. Un coup de feu ?... Non, un pneu qui crève. La voiture stoppe. Jean lance quelques jurons en Corse qu'il se refuse de me traduire, puis il ajoute :

— Nous allons être en retard, et il n'attend personne !

D'un geste, il indique le pic le plus élevé qui se dresse blanc et rose au-dessus du vert de la forêt.

— Il est là, il nous guette.
— La « Punte di Meurti » ! m'écriai-je avec ravissement.

Il acquiesca de la tête. La réparation effectuée, nous repartîmes. Lava — village sanglant où Romanetti fut tué et où l'infâme Pei'ettini massacra la famille des Mancini — s'enfonça dans le fond de la vallée.



On traversa Calcatoggio, où Jean fut salué par de nombreux amis, auxquels il expliqua que « j'étais une cousine d'Amérique qu'il emmenait voir des parents ».

Quelques kilomètres plus loin, l'auto stoppa sur le bord de la route.

Maintenant, il faut monter à pied, déclara brièvement Jean.

Un sentier, abrupt mais praticable, grimpe sous le fourré vert. Au bout d'un instant, mon compagnon me murmura :

— Il faut quitter le chemin. Ici, on n'est jamais sûr de ne pas être repérés par quelque gendarme en faction.

Et nous piquâmes à travers bois. Ascension difficile sur une pente qui devenait de plus en plus escarpée, où il fallait se cramponner à des buissons épineux contre quoi l'on se déchirait les genoux et les mains.

Je ne pus escalader les derniers mètres que hissée par Jean.

Une immense plate-forme s'étend. Derrière une barrière de rochers, une maisonnette s'abrite. Blanche, une humble bâtisse blanche, mais qui présente, je ne sais pourquoi, un aspect rébarbatif. Il me semble que ce qui, à première vue, peut paraître une mesure, soit une petite forteresse.

Exténuée, je me couchai contre terre.

Attendez-moi, me déclara Jean.

Tandis qu'installée derrière un rocher je profitai de ce repos pour poudrer mon visage, couvert de sueur, et refaire au bâton de rouge le dessin de mes lèvres, mon guide se dirigea vers un berger, vêtu de velours sombre, qui, assis sur une pierre, fumait placidement sa courte pipe.

Jean lui murmura quelques mots à l'oreille. L'autre tressaillit. Il se leva, retira son chapeau et, d'un geste courtois, nous invita à le suivre.



La petite salle où je pénétrai était pleine de monde : des hommes en costume de velours, des femmes coiffées du mouchoir noir, une petite fille. Au fond de la pièce, à l'écart, se tenait un homme. LUI...

Il était vêtu de velours sombre, les reins ceints de plusieurs cartouchières où s'accrochaient des armes diverses. Sur une chaise, à portée de sa main, il y avait un fusil...

Spada est de taille moyenne. Sa silhouette trapue se découpait en noir sur le mur blanc. Il restait immobile, mais je voyais vivre dans son visage, dont la chevelure noire, légèrement bouclée, faisait ressortir le teint bistré, un regard étrangement beau. Energie, volonté, voilà ce que je pouvais lire sur cette physionomie. Un criminel ?... On ne pouvait le croire.

La bouche est charnue, la lèvre inférieure très prononcée. La dentition est parfaite. Mais les yeux, surtout, les yeux sont extraordinairement beaux, gris, verts, bleus, changeants comme une eau marine, perçants comme un regard d'aigle... Des yeux vifs qui vous dissèquent l'âme comme un scalpel...

Comme j'entrais, Spada m'accueillit les deux mains tendues. Il me désigna une chai-

se près de la table et s'assit en face de moi. Durant toute la visite, il demeura, debout ou assis, face à la porte, d'où son regard pouvait dominer la montagne. De temps en temps, il se servait d'une lorgnette pendue à son cou et inspectait la ligne verte du maquis.

De temps en temps, un homme entra et venait lui apporter de brèves informations.

Lorsque je fus assise, la pièce se vida comme par enchantement. Deux ou trois hommes seulement demeurèrent autour de nous.

Je n'avais pas peur de Spada. Cependant, la course m'avait exténuée et le grand verre de *pasiti* que me tendit mon hôte ne fut pas de trop pour me reconforter et me mettre en appétit. Un savoureux repas avait été préparé : une épaisse soupe corse, de la langouste, du poisson, un rôti d'agneau, du « broccio »... le tout arrosé d'un Moët et Chandon demi-sec, de rhum, de Bénédicte, d'eau-de-vie et de l'excellent vin du pays.

J'étais assise à la droite de Spada. Il n'y avait personne à sa gauche car cette place était réservée pour l'« ami ». Ainsi appelait-il son fusil.

— Avez-vous peur de moi ? me demanda-t-il.

— Non... non !
J'avais eu une hésitation dans la voix. Spada éclata de rire.

Monsieur Spada, demandai-je timidement, avez-vous des bombes sur vous ?

Spada était en train de boire. Il faillit s'étrangler, tant cette question lui parut drôle. Il se mit à rire aux éclats.

De temps en temps, du haut de son nid d'aigle, il inspectait à la jumelle la ligne verte qui ourlait le maquis.



cent de seize ans, entra, suivi de Pascale, le fils du grand Romanetti. Pascale n'est pas un bandit, mais il le deviendra peut-être un jour. Quant à Bastian, peu de temps après notre rencontre, il tua un homme — son premier homme — qui voulait abattre son frère dans une embuscade. Il prit à son tour le maquis, vint vivre aux côtés d'Andrea et ne se livra à la police que pour protéger son frère, dans des circonstances que je n'ai pas le droit de dévoiler.

Il me parla de ses ennemis et de ses amis. De ceux qui l'aident et de ceux qui le trahissent.

— Mimi ?... Elle fut ma maîtresse... Elle m'a trahi... J'ai voulu la tuer, mais je ne l'ai que blessée !... Caviglioli ?... C'était mon guide. Il voulait me trahir. Je ne lui ai pas laissé le temps de le faire. Un jour qu'il dînait dans une auberge, je l'ai abattu par la fenêtre...

Ses yeux brillèrent alors d'une lueur inquiétante, ses lèvres frémissaient et je compris pourquoi on l'avait baptisé le « tigre de Ciparca ».

Il me conta ses carnages, puis, s'adoucissant soudain, me parla de sa solitude, de sa vie traquée.



Cependant le soir venait. L'ombre montait de l'horizon. Jean déclara qu'il était temps de regagner Stazzona.

— Rentre si tu veux, lui déclara Spada. Mais si madame veut rester...

Il y avait dans sa voix comme une prière. Je demeurai indécise et troublée.

— C'est à vous de décider !...
Jean objecta que les gens jaserait s'ils savaient que j'avais passé la nuit sur la montagne. Puis la conversation continua en corse. Spada parut se rendre aux raisons de son ami. Il l'embrassa, vint à moi. Ses yeux me brûlaient le visage. Il posa ses deux mains sur mes épaules :

— Madame, que Dieu vous donne tout ce que votre cœur désire !

Très doucement, il m'attira dans ses bras ; ses lèvres effleurèrent mon visage...

Bien des événements se sont passés depuis... La police, après la publication de mon séjour en Corse, m'inquiéta parce que, durant quelques heures, j'avais été l'hôte de Spada. On répandit d'ignobles calomnies sur mon compte. Puis ce fut l'annonce de l'arrestation de Spada, le récit quotidien de sa douce folie mystique.

Et, dans quelques jours, Spada comparaitra devant ses juges. Je n'irai pas assister à son procès. Je ne veux pas voir, dans le box des accusés, cet homme que j'ai vu si fier et qui, dans son humble maisonnette de Punte di Meurti, se faisait appeler le maître du maquis, le roi du Palais vert.

Edith HALFORD NELSON.



— Craignez-vous que j'explose ?... Non, rassurez-vous ; l'arsenal, c'est à côté.

— Les gens racontent tant de choses effrayantes sur vous.

— Ah ! Que dit-on de moi ? maugréa Spada.

Je sentis que ma phrase lui avait déplu. Je me souvenais de tous les racontars dont, depuis six mois, on me rebattait les oreilles. « Spada vous attachera à un arbre. Ainsi fit-il avec un jeune gendarme qui désirait le voir... Il vous battra jusqu'au sang... C'est lui qui est le maître, là-haut... »

— Je ne crois pas ce que disent les gens, répondis-je avec un sourire. Je sais qu'ils ont voulu m'effrayer.

— Pourquoi ne mangez-vous pas, me demanda-t-il alors brusquement ; cette nourriture n'est-elle pas à votre goût ?

— C'est un véritable banquet que vous avez préparé à mon intention. Comment pouvez-vous vous procurer tout cela ?

— Cela ne vous regarde pas. Mangez...

Durant quelques jours, Donnat-Marie Pillon (ci-dessous) fut soupçonné d'être la « victime » de la Rouquine et de sa bande.



Marseille
(de notre correspondant particulier).

En quinze jours, la mer a laissé sur le sable de la Madrague de Montredon, trois cadavres. Trois cadavres d'hommes. Tous trois pouvaient correspondre d'assez près au vague signalement de la mystérieuse victime de la rue Lulli. Mais, à chaque examen, les enquêteurs, accourus sur le rivage, ne purent que répéter chaque fois, découragés :

— Ce n'est pas ça.

Le six janvier, les journaux marseillais mentionnaient en trois lignes qu'un noyé inconnu venait d'être repêché à la Madrague de Montredon.

Il fallait une lecture attentive pour dénicher cette brève information. Le soir même, à la tombée de la nuit, Irma-la-Rouquine faisait le long trajet de Saint-Pierre et se présentait au gardien de la Morgue.

— Je voudrais voir le noyé de la Madrague, dit-elle en suffoquant.

— Mais il a été reconnu par sa sœur. C'est un cheminot : Jean Courden...

— Ça ne fait rien. Montrez-moi quelque chose de lui. Sa montre, par exemple. Je vous en supplie...

Le gardien, touché par l'apparente angoisse de cette jeune femme, lui apporta une pauvre montre fixée à une chaîne de métal.

— Ce n'est pas ça, haleta la visiteuse, à demi défaillante.

Voilà toute la base fragile, et pourtant sérieuse, de la thèse du crime de la rue Lulli.

On a interrogé Irma-la-Rouquine, mais

LE NOYÉ DE LA MADRAGUE

elle ne veut pas livrer le secret. Un soir, pourtant, dans un accès de nervosité, quelques bribes lui ont échappé. Depuis, elle s'est reprise.

Parce que, dans le « milieu », on la tient pour une novice, peut-être même pour une « donneuse », elle veut prouver qu'elle sait se taire et résister. Quelqu'un qui la voit et lui parle me dit :

— C'est la plus « gonflée » de tous. Elle en remonte aux hommes.

Le premier jour de l'enquête judiciaire, alors que Irma-la-Rouquine et ses compagnons étaient à peine écroués, le juge d'instruction, M. Minard, m'avait dit :

— On a enterré trop vite, à mon gré, ce noyé de la Madrague de Montredon. Quelles que soient les pistes, il faudra vérifier celle-là. Pourquoi le cheminot ne serait-il pas le client de la chambre 4 ?

L'autre jour, on est allé réveiller ce pauvre mort. M. Couplet, chef de la Sûreté, et ses collaborateurs ; M. Minard, juge d'instruction, et son greffier, assistèrent à cette lugubre cérémonie.

Dans la salle d'opération de la Morgue, toute proche, le cercueil, encore fermé, attendait, au pied de la table de pierre. Les aides du docteur Bérout, médecin-légiste, l'ouvrirent. Une innommable puanteur nous saisit à la gorge tandis que, tranquillement, en renversant le cercueil, les aides étendaient sur la dalle le cadavre violacé.

Dans cette atmosphère putride, pendant trois heures continues, les docteurs Bérout, Picart et Messinger — ces derniers, auteurs de remarquables travaux sur la mort par immersion — travaillèrent sur le cadavre qu'un long séjour dans l'eau, puis quinze jours en terre, avaient mis dans un état de décomposition indescriptible.

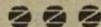
A tout instant, j'attendais une exclamation qui noterait la découverte du signe sensationnel à quoi l'on reconnaîtrait la

trace du crime. Mais rien... Dans le silence de leur tâche méticuleuse, les docteurs dépeçaient le cadavre sans faire part de leurs constatations.

A midi un quart, le pauvre mort déchiqueté était replacé dans son cercueil.

— Alors ? interrogea le juge.

— Rien de décisif, jusqu'à présent, répondit avec flegme le docteur Bérout. Les analyses de laboratoire, seules, nous permettront de donner des conclusions définitives. Et il faut compter qu'elles demanderont deux ou trois semaines.



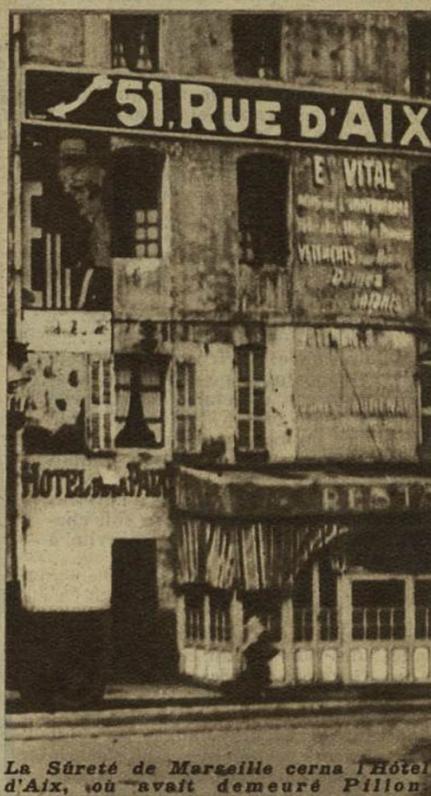
« Le mort de la rue Lulli est bien vivant. Il a cinquante-six ans. C'est M. Donnat-Marie Pillon, qui buvait hier l'apéritif au bar X..., place d'Aix », annonçaient, ces jours derniers, des quotidiens de Marseille et de Paris.

« La police le recherche. Il a pour se cacher l'excellente raison qu'il est interdit de séjour à la suite d'une condamnation à sept ans de réclusion par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône en 1926, pour des détournements s'élevant à trente mille francs. »

Une indiscretion avait fait « brûler » la Sûreté, qui suivait cette piste. Cette fois, tout le monde se laissa aller à rire. Et, naturellement, on avait vu Donnat-Marie Pillon partout dans les parages de la Porte d'Aix.

Pendant deux jours, Marseille, amusée, suivit les recherches. Ici, on avait manqué le mort vivant de trois minutes ; ailleurs, on était arrivé trop tôt. Cela tournait à la comédie. Mais, un beau matin, le plus tranquillement du monde, l'intéressé s'en vint frapper lui-même à la porte du juge d'instruction.

— Excusez-moi, monsieur le juge ; mais il paraît qu'on me recherche comme étant la victime de la rue Lulli. Je me présente. Je suis bien Donnat-Marie Pillon demeurant actuellement place d'Aix. J'ai bien été condamné comme on le dit. Je suis aussi, selon les moments, charcutier, professeur de français, d'histoire et de géographie,



La Sûreté de Marseille cerna l'Hôtel d'Aix, où avait demeuré Pillon.

comptable ; mais, pour ce qui est du drame de la rue Lulli, je n'ai rien à y voir. Je ne connais pas la Rouquine et, le 23 décembre, j'étais chez mon patron d'alors, M. Garnier, impasse de Tamarino.

M. Minard laissa partir cet homme qui, par sa démarche, lui économisait de plus longues recherches.

Hélas ! à peine hors du Palais de Justice, Donnat-Marie Pillon trouva sur son chemin deux gendarmes qui, sans mérite aucun, savaient que cet homme n'avait pas le droit, étant interdit de séjour, de se promener à Marseille, quand bien même ce serait pour rendre service à la justice. Suffoqué par cette manière d'agir, Donnat-Marie Pillon dut quand même se rendre aux raisons des représentants de l'autorité. Sur quoi, on lui fit faire demi-tour pour aller chercher le mandat de dépôt. A l'heure qu'il est, Donnat-Marie Pillon se trouve à la prison Chave, non loin de la cellule où sont enfermés Graziani, Titin et Victor Comte, dont on voulait, à tout prix, qu'il ait été la victime. Ce qu'il a fini par être, d'ailleurs, d'une façon assez inattendue !...

Alors ?...

L'opinion d'un excellent policier est que le client d'Irma-la-Rouquine a succombé au cours d'une basse orgie, le soir du 23 décembre. Ceux qui n'auraient osé le tuer l'ont alors dépouillé de son argent. Puis, embarrassés du cadavre, ils l'auraient chargé dans un taxi. Pour le transporter où ? Très vraisemblablement, au fond de l'eau où le maintiennent encore des pierres. Mais, sans barque, les détrousseurs n'ont pu que jeter le corps au bord du rivage. S'il a été lancé du haut des falaises des Goudes, la mer le libérera de ses entraves et le ramènera sur le sable où viennent atterrir tous les péris en mer du golfe.

Déjà, la légende du crime indéchiffrable fait éviter aux passants, la nuit venue, la sombre rue Lulli que les filles elles-mêmes, les compagnes d'Irma, traquées ou délaissées, ont fui pour des carrefours moins sinistres. Le fantôme du noyé inconnu hantera longtemps encore ces mornes parages.

Jean CASTELLANO.

BON-NATUREL-SAIN

BYRRI

PARFAIT TONIQUE

CÉCI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 89.403 : Classes primaires complètes : Certificat d'études, Brevets, C. A. P., professeurs.

Broch. 89.411 : Classes secondaires complètes : baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 89.414 : Carrières administratives.

Broch. 89.420 : Toutes les grandes écoles.

Broch. 89.427 : Emplois réservés.

Broch. 89.432 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, constructeur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 89.439 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 89.443 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres : Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 89.450 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto. — Tourisme.

Broch. 89.458 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 89.465 : Marine marchande.

Broch. 89.469 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professeurs.

Broch. 89.473 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professeurs).

Broch. 89.482 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuses, coupeur chemisier, professeur).

Broch. 89.484 : Journalisme : secrétariats. — Eloquence usuelle, rédaction littéraire.

Broch. 89.494 : Cinéma : scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

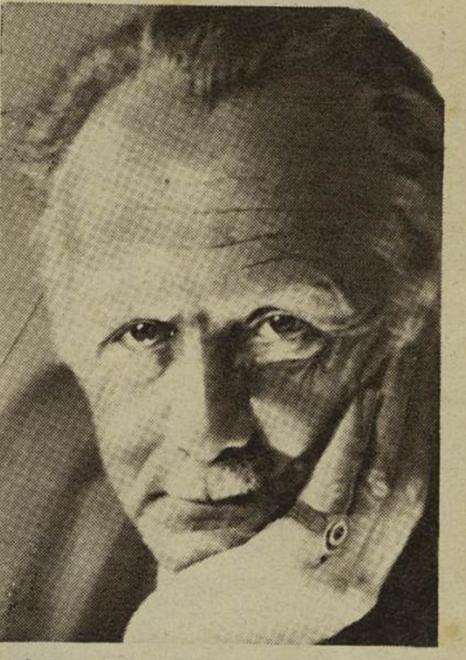
Broch. 89.497 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Coup de théâtre sensationnel aux assises de L...

... Pour ne pas ouvrir des plaies douloureuses que le temps a cicatrises, nous avons modifié les noms, mais tous nos lecteurs reconnaîtront « l'affaire » qui avait passionné pendant plusieurs semaines l'opinion publique. — La chocolaterie Letellier, dans un faubourg de L..., occupe 150 ouvriers. Les machines tournent jour et nuit. Ses gourmandises sont très appréciées et les commandes sont assurées pour longtemps. — Georges Gallon dirige l'atelier des assortiments. Simple ouvrier, il y a un an et demi, il s'est fait remarquer par son exactitude et son intelligence. A 24 ans, à peine, il est un contremaître aimé et estimé de ses supérieurs et de ses subordonnés. — Dans la grande salle du remplissage, 20 jeunes filles... Le brouhaha de chuchotements et de potins qu'on imagine. Toutes sont d'accord pour reconnaître que le patron est « un chic type », que le comptable ressemblait à Armand Bernardet. — L'objet de l'admiration de toutes est le « petit Georges ». — Marie-Louise, aux doux yeux bleus, au caractère tendre, a la chance de se faire remarquer par lui. Promenades. Sorties. Ils se sont connus en juin, les fiançailles sont fixées au 16 novembre. — Le bonheur des uns fait le malheur des autres. Jeanne, la rivale, a elle aussi, espéré s'appeler un jour Madame Gallon. Elle ne peut pas supporter la chance de Marie-Louise, ce qu'elle considère comme son propre échec. — 15 novembre, veille de fiançailles. La fabrication s'affaire en préparatifs légers pour fêter dignement son favori. Tout à coup, alarme, un douloureux émoi s'empare de la riche bourdonnante; le patron est trouvé assommé dans son bureau, la caisse vidée. — L'accusation : Attendu qu'il est prouvé que Georges Gallon est sorti le dernier, tard dans la soirée, du bureau du patron, « Attendu que, lors de la perquisition opérée chez lui, toutes les sommes manquantes ont été retrouvées sous son matelas, sa culpabilité est indiscutable, malgré ses dénégations qu'il ne peut appuyer sur aucun témoignage. Je demande un jugement exemplaire et la peine maximum. — Des sanglots désespérés déchirent le silence vibrant de la salle. Soudain quelqu'un se lève parmi les auditeurs : un homme de haute taille, au front large, ses beaux cheveux argentés rejetés en arrière, inconnu dans la ville. — A grands pas, il s'avance vers la barre, s'incline, remet à l'huissier une fiche pour le président et se retire. La surprise se lit sur le visage du président. D'une main la suspension de l'audience. — Voici le libelle de la fiche mystérieuse : « Je m'occupe d'astrologie scientifique et applique ses lois à l'amélioration de la condition humaine. Consulté quotidiennement par des milliers de personnes qui n'hésitent pas à étaler devant moi leurs misères, leurs désespoirs ou leurs craintes, je reste personnellement attaché au sort de chacune d'elles. Aussi suis-je toujours prêt à intervenir dans la mesure de mes moyens en cas de besoin. — Au mois de juillet dernier, mon attention a été retenue par le cas de la petite Marie-Louise, qui m'avait consulté en vue de ses prochaines fiançailles. « Avec les renseignements qu'elle m'a données sur les conditions de sa naissance et de celles de son fiancé, j'ai pu, grâce à mes calculs, entrevoir le futur développement de la vie Marie-Louise-Georges » comme particulièrement encourageant à son point de départ. Intrigué par des signes révélant nettement l'influence préjudiciable d'une tierce personne, j'ai demandé à Mlle Marie-Louise de m'éclaircir sur son entourage et de me procurer les dates de naissance des jeunes filles avec lesquelles elle travaillait. En poursuivant mes recherches, j'ai vu mes appréhensions se justifier et j'ai pu nettement vérifier la présence de signes menaçants dans l'horoscope établi pour une de ses compagnes de travail, JE CROIS QU'UNE NOUVELLE ENQUÊTE DANS CE SENS, S'IMPOSE RAIT ». — Après une vigoureuse intervention de la défense, le jugement est ajourné. Le témoignage tardif d'un gardien semble motiver une investigation dans un autre sens. — COUP DE THÉÂTRE : on découvre le véritable auteur de l'attentat : le frère de Jeanne, jeune dévoyé, de caractère arabe, qui ne fut qu'un instrument entre les mains de sa sœur qui a imaginé cette vengeance. — Dans le bonheur, tous les malheurs s'oublient. Un couple heureux quitte la mairie, le cœur plein de gratitude pour celui à qui ils attribuent l'heureuse issue de leur dramatique histoire, et qu'ils conserveront toute leur vie comme leur « guide infail- lible ». — Le même jour. Un télégramme : « PHO- FESSEUR OLAF, 7, RUE DE L'ISLY, PARIS, NOUS VOUS DEVONS NOTRE BONHEUR, ÉTERNELLE RE- CONNAISSANCE ET MERCI. — MARIE-LOUISE ET GEORGES »

milliers de personnes qui n'hésitent pas à étaler devant moi leurs misères, leurs désespoirs ou leurs craintes, je reste personnellement attaché au sort de chacune d'elles. Aussi suis-je toujours prêt à intervenir dans la mesure de mes moyens en cas de besoin. — Au mois de juillet dernier, mon attention a été retenue par le cas de la petite Marie-Louise, qui m'avait consulté en vue de ses prochaines fiançailles. « Avec les renseignements qu'elle m'a données sur les conditions de sa naissance et de celles de son fiancé, j'ai pu, grâce à mes calculs, entrevoir le futur développement de la vie Marie-Louise-Georges » comme particulièrement encourageant à son point de départ. Intrigué par des signes révélant nettement l'influence préjudiciable d'une tierce personne, j'ai demandé à Mlle Marie-Louise de m'éclaircir sur son entourage et de me procurer les dates de naissance des jeunes filles avec lesquelles elle travaillait. En poursuivant mes recherches, j'ai vu mes appréhensions se justifier et j'ai pu nettement vérifier la présence de signes menaçants dans l'horoscope établi pour une de ses compagnes de travail, JE CROIS QU'UNE NOUVELLE ENQUÊTE DANS CE SENS, S'IMPOSE RAIT ». — Après une vigoureuse intervention de la défense, le jugement est ajourné. Le témoignage tardif d'un gardien semble motiver une investigation dans un autre sens. — COUP DE THÉÂTRE : on découvre le véritable auteur de l'attentat : le frère de Jeanne, jeune dévoyé, de caractère arabe, qui ne fut qu'un instrument entre les mains de sa sœur qui a imaginé cette vengeance. — Dans le bonheur, tous les malheurs s'oublient. Un couple heureux quitte la mairie, le cœur plein de gratitude pour celui à qui ils attribuent l'heureuse issue de leur dramatique histoire, et qu'ils conserveront toute leur vie comme leur « guide infail- lible ». — Le même jour. Un télégramme : « PHO- FESSEUR OLAF, 7, RUE DE L'ISLY, PARIS, NOUS VOUS DEVONS NOTRE BONHEUR, ÉTERNELLE RE- CONNAISSANCE ET MERCI. — MARIE-LOUISE ET GEORGES »



Professeur OLAF, le célèbre astrologue dénommé par ses adeptes « LE BIENFAITEUR DE L'HUMANITÉ »

Bon pour une HEUREUSE SURPRISE (conservez le jusqu'à ma lettre contenant l'Horoscope Gratuit)

L'Infaillible clairvoyance de l'ASTROLOGUE VOUS GUIDERA, VOUS ÉCLAIRERA

1. Votre caractère, ses qualités, ses défauts.
2. Vos périodes de chance en amour.
3. Vos périodes de chance en affaires.
4. Vos perspectives d'héritage.
5. Votre vieillesse.
6. Vos amis, vos protecteurs.
7. Vos ennemis, intrigues et calomnies.
8. Voyages, déplacements.
9. Choses de famille.
10. Tout ce que vous désirez savoir au sujet de la loterie.

ARGENT SANTÉ AMOUR BONHEUR

à vous aussi

Écrivez dès maintenant en indiquant vos nom (Mr, Mme ou Mlle) prénoms, date de naissance et adresse complète, vous recevrez **Gratuitement et Confidemment** la RÉVÉLATION qui vous OUVRIRA les PORTES de la FORTUNE et du BONHEUR Joignez, si vous voulez, 3 francs pour frais d'écritures et d'envoi Professeur OLAF, 7, rue de l'Isly (Service 114) Paris (8^e)

Le Bain de Vapeur chez soi

LA SUDATION SCIENTIFIQUE
(Maison fondée en 1929, 70.000 appareils vendus à ce jour).

est un appareil qui permet de prendre chez soi, sans tacher ni mouiller, un bain de vapeur survaaporisée (vapeur à l'état gazeux, simple, parfumée et médicamenteuse), incomparablement plus efficace, plus rapide, plus propre que le bain de vapeur ordinaire. Et chaque bain coûte 20 centimes. Les médicaments mis dans les générateurs portés par la survaaporisation à plus de 400 degrés, sans bouillir et sans pression, sortent à l'état gazeux, sont respirés par les pores de la peau et instantanément entraînés dans la circulation miraculeusement activée par le bain.

PRÉVIENT, COMBAT ET GUÉRIT

Obésité	Constipation
Rhumatisme	Lumbago
Mauvaise circulation	Arthrite
Rides du visage	Insomnies
Age critique	Maladies de la peau
Douleurs	Troubles nerveux
Acide urique	etc...

REMPLACE LA SALLE DE BAINS
Nettoie à fond la peau et la régénère
Le maniement de l'appareil est très simple.
Aucune installation à faire.
Fonctionne à l'alcool ou à l'électricité et sur tous les courants.
L'appareil complet avec régulateur de survaaporisation à 4 degrés (150-225-325-400) nouveau peignoir insalissable breveté franco : **350 fr.**

LA SUDATION SCIENTIFIQUE
9, rue du Faubourg-Poissonnière
(Taitbout 55-59, Provence 77-30 et 32)
Chèque postal 1407-74
Brochure et renseignements gratuits franco sur demande.

Bon pour un HOROSCOPE GRATUIT

Duffler

Cette ravissante jaquette exécutée en laine « Astrakan » de la marque « Aux Fuseaux d'Or » avec laquelle nous avons passé d'importants marchés, vous reviendra à 55 francs (13 pelotes Astrakan à 4 fr. 50 l'une dans les nuances : noir, Blanc, tabac ou gris).

Adresser cette somme, en indiquant la teinte choisie à Détective, 35, rue Madame, à Paris, pour recevoir franco la laine nécessaire à la confection de ce charmant vêtement donnant la parfaite illusion de la fourrure ; les envois peuvent également être faits contre remboursement (2 fr. 50 de frais supplémentaires).

A chaque commande il sera joint une explication détaillée vous permettant d'exécuter cette jaquette, même si vous ne savez pas tricoter, ainsi qu'un catalogue général des laines et soies.

COURS PRATIQUE DE MAGNÉTISME D'HYPNOTISME ET D'INFLUENCE PERSONNELLE

du Professeur BLAIVE

PROFESSÉ EN SIX FASCICULES MENSUELS A 20 FRANCS.

Pour la première fois, voici une application essentiellement PRATIQUE de MAGNÉTISME, d'HYPNOTISME et d'INFLUENCE PERSONNELLE; ce Cours est de premier plan, écrit dans un style sobre, clair et précis, s'adressant tout particulièrement à tous ceux qui veulent réussir, quel que soit le domaine choisi. Ce cours est une véritable arme morale, d'autant plus redoutable qu'elle agit à l'insu de ceux qui sont obligés de la subir. Le mérite de l'Auteur est d'orienter son enseignement vers le perfectionnement humain. Ce perfectionnement est à tous points de vue étroitement lié au perfectionnement de l'individu auquel une éducation sérieuse de la VOLONTÉ et du POUVOIR PERSONNEL, contrôlés par la conscience morale, assurent les plus belles réussites dans la vie.

Notice gratuite sur demande

Ecrire : Professeur BLAIVE, 9, rue Honoré-Chevalier, Paris-VI.

SIMPLE ET PRATIQUE

Ce Chronomètre de poche (dimensions classiques des montres à simple usage) se transforme instantanément en PENDULETTE

La montre 2 usages : Breveté S. G. D. G. Garantie 5 Ans

20 FR. et 20

Se a dispositif pendulette, poche 18 Frs et bracelet 23 Frs Envoi cont. e remboursement - Echange admis ET. JAMS - Morteau près Besançon Dépôt à PARIS : 75, Rue Lafayette

UNE SPLENDIDE CRÉATION EN PALISSANDRE POUR 1995!
- le bois à la mode -

Grâce à un effort sans précédent, le palissandre - ce bois très riche si recherché pour les meubles de haut luxe - n'est plus l'exclusivité d'une élite de privilégiés. Cette dernière création - EN VÉRITABLE PALISSANDRE des INDES - bat tous les records tant au point de vue prix que qualité!

NOS AVANTAGES

- GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT SUR DEMANDE
- REPRISE EN COMPTE DE VOS MEUBLES
- LIVRAISONS GRATUITES A DOMICILE PAR CAMIONS DANS TOUTE LA FRANCE
- REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Usines et Ateliers : 52, rue des Poissonniers (à 150 mètres des magasins) Visites tous les matins

Certificat de garantie, gardé sans frais des meubles achetés. Les titres de rente française, les bons de la Défense Nationale et les emprunts gagés par l'Etat sont acceptés en paiement.

1.995

GALERIES BARBÈS
55, Boulevard Barbès - PARIS (18^e)
Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est indiquée par notre marque : Le Bonhomme Ambois

Succursales : ALGER 26, Rue Michelet ■ LE HAVRE 19, Rue du Châloir ■ LILLE 114, Rue Nationale ■ MARSEILLE 11, Rue Montgrand ■ NANTES 27, Rue du Calvaire ■ TOULOUSE 63, Boulevard Carnot

BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement : 1° l'Album général d'Ameublement. 2° l'Album de literie, divans, studios et mobiliers sacrifiés. Rayer la mention inutile.

NOUVEAUX PRIX GALERIES BARBÈS NOUVEAUX MOBILIERS

ENVOI GRATUIT

Pour tout ce qui concerne la publicité de ce journal adressez-vous à **NÉO-PUBLICITÉ 35, rue Madame - Paris**

LES MAUVAIS GUIDES



Laissant croire à une jeune servante en chômage qu'elle serait pour elle une protectrice et une amie, Mireille, cliente assidue de certaines brasseries toulousaines, révélait à la néophyte les odieux arcanes de l'amour vénal. La Sûreté a heureusement pu mettre fin à ces révoltantes pratiques. (Lire, page 6, la curieuse enquête de notre correspondant particulier de Toulouse, Alex COUTET.)